



**HAL**  
open science

# Bâtiments publics monumentaux gallo-romains au fond d'une vallée "perdue" de l'Auvergne: Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme)

Bertrand Dousteysier, Élise Nectoux

## ► To cite this version:

Bertrand Dousteysier, Élise Nectoux. Bâtiments publics monumentaux gallo-romains au fond d'une vallée "perdue" de l'Auvergne: Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Monumental! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Aquitania, Sep 2015, Villeneuve-sur-Lot, France. hal-01969823

**HAL Id: hal-01969823**

**<https://hal.science/hal-01969823v1>**

Submitted on 6 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monumental !

La monumentalisation  
des villes de l'Aquitaine et  
l'Hispanie septentrionale  
durant le Haut-Empire



# Monumental !

## La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire

Actes du colloque de Villeneuve-sur-Lot  
10-12 septembre 2015

textes édités par  
Alain Bouet

*avec le concours financier du Ministère de la Culture, du Conseil départemental  
du Lot-et-Garonne et de la Mairie de Villeneuve-sur-Lot*

*Aquitania*  
Supplément 37/1  
– Bordeaux –

Fédération Aquitania  
Maison de l'Archéologie  
8, Esplanade des Antilles  
F - 33607 Pessac cedex  
Tél. 33 (0)5 57 12 67 23 - Fax 33 (0)5 57 12 45 59  
aquitania@u-bordeaux-montaigne.fr <http://aquitania.u-bordeaux-montaigne.fr>

---

Directeur des Publications : Alain Bouet  
Secrétaire des Publications : Nathalie Tran  
Graphisme de couverture : Valentin Verardo  
© AQUITANIA 2016  
ISSN : 099-528  
ISBN : 2-910763-45-4



Décembre 2016

# Sommaire

AUTEURS.....	9
PRÉFACE, <i>par Patrick Cassany</i> .....	15
AVANT-PROPOS, <i>par Alain Bouet</i> .....	17
BERTRAND, <i>par Laurent Brassous</i> .....	21

## En guise d'introduction

FRANÇOIS BARATTE Villes et évergétisme en Afrique Proconsulaire .....	29
JEAN ANDREAU Monumentalisation, finances publiques et vie économique .....	43
JULIEN DUBOULOZ Les <i>loca publica</i> dans les cités romaines d'Occident, entre histoire, droit et archéologie .....	55
PIERRE GROS Les "modèles" urbains, leur réception et leur évolution sous le Haut-Empire .....	69

## Rythmes et choix : approches régionales

LUIS ROMERO NOVELLA Procesos de monumentalización en los espacios forenses de la Hispania septentrional: promoción jurídica, paisaje urbano y élites .....	93
CLAUDIA GARCÍA VILLALDA Plasmaciones arquitectónicas de exaltación de la <i>Domus Augusta</i> en la monumentalización del Nordeste Hispano. Época Julio-Claudia .....	109
ALICIA RUIZ GUTIÉRREZ Ritmos y límites de la monumentalización en las ciudades de la <i>regio Cantabrorum</i> .....	125

MARTIAL MONTEIL, ISABELLE BERTRAND, CÉCILE DOULAN, JOHAN DURAND, GRAZIELLA TENDRON, NICOLAS TRAN AVEC LA COLLABORATION DE CHRISTOPHE BELLIARD, GAËLLE LAVOIX ET ALAIN OLLIVIER Processus de mise en œuvre, formes et rythmes de la monumentalisation urbaine dans la cité des Pictons .....	141
ALAIN BOUET, BRICE EPHREM, CATHERINE PETIT-AUPERT De la ville et des champs : la monumentalisation dans la cité des Nitiobroges .....	195
JEAN-PIERRE BOST, GEORGES FABRE L'envers du décor : les villes de l'Aquitaine méridionale sous le Haut-Empire .....	221

## Monumentalité urbaine : étude de cas

MANUEL MARTIN-BUENO, JUAN CARLOS SÁENZ PRECIADO El programa de monumentalización del <i>Municipium Augusta Bilbilis</i> : la creación de un Ciudad escarpate .....	255
ÁNGELES MAGALLÓN, PIERRE SILLIÈRES, MILAGROS NAVARRO, MYRIAM FINCKER, CHRISTIAN RICO, JOSÉ ÁNGEL ASENSIO La monumentalización de una ciudad pequeña:el ejemplo de <i>Labilosa</i> (La Puebla de Castro, Huesca, España).....	291
JAVIER ANDREU PINTADO Agentes de la monumentalización urbana en una ciudad del Norte de la <i>Citerior</i> : Los Bañales de Uncastillo (Zaragoza, España) .....	313
FRANÇOIS DIDIERJEAN, LAURENT BRASSOUS, BENOIT GUILLOT, IGNACIO RUIZ VELEZ Monuments vus du ciel. Les apports de la photographie aérienne à l'urbanisme de <i>Tritium Autrigonum</i> (Monasterio de Rodilla, Burgos) .....	327
ROBERT SABLAYROLLES, MARIE-LAURE MARAVAL Monumental, et après ? Évolution urbaine d'une capitale romaine au cœur des Pyrénées .....	345
DIDIER RIGAL La monumentalisation de Cahors- <i>Divona</i> : nouveautés et acquis de la recherche récente .....	379
HERVÉ GAILLARD, ÉLISABETH PÉNISSON, ÉTIENNE SALIÈGE Le paysage monumental de <i>Vesunna</i> (Périgueux - Dordogne) .....	391

# Sommaire

## Monumentalité urbaine : étude de cas (suite)

XAVIER CHARPENTIER, CÉCILE DOULAN, DAVID HOURCADE, ÉTIENNE LALLAU, PIERRE RÉGALDO SAINT BLANCARD La monumentalisation de <i>Burdigala</i> (Bordeaux) : chef-lieu de cité et capitale provinciale sous le Haut-Empire .....	419
FRÉDÉRIC GERBER AVEC LA COLLABORATION DE JEAN HIERNARD Le cadre monumental de <i>Limonium</i> : état de la question à l'aube du XXI <sup>e</sup> s. ....	453
PIERRE AUPERT, CÉCILE DOULAN, DAVID HOURCADE, SANDRINE SICARD <i>Cassinomagus</i> (Chassenon, Charente), l'exemple de monumentalisation hors-norme d'une agglomération secondaire .....	479
JEAN-PIERRE LOUSTAUD La monumentalisation d' <i>Augustoritum</i> /Limoges, Une évolution, du privé au public, concentrée sur le <i>cardo maximus</i> .....	501
HÉLÈNE DARTEVELLE, CHRISTIAN LE BARRIER <i>Augustonemetum</i> , capitale gallo-romaine de la cité des Arvernes .....	539
CLAUDINE GIRARDY, CARLOTTA FRANCESCHELLI, SIMON GIROND, JÉRÔME HÉNIQUE AVEC LA COLLABORATION DE AURÉLIEN BLAN ET MATHIEU DUSSÉAUX L'équipement monumental d'une station thermale, <i>Neriomagus/Aquae Nerii</i> (Néris-les-Bains, Allier) .....	567
FRANÇOISE DUMASY, LUDIVINE LEBRUN, MAXENCE POIRIER Monumentalisation et mise en valeur de l'espace urbain à <i>Argentomagus</i> (Saint-Marcel, Indre) .....	589



## Techniques, modèles et décors

JOSÉ ÁNGEL ASENSIO ESTEBAN, JULIA JUSTES FLORIA La decoración arquitectónica romana en el <i>Municipium Urbs Victrix Osca</i> (Huesca, <i>Hispania Tarraconensis</i> ). La monumentalización de la ciudad durante las últimas décadas del s. I a.C. y comienzos del s. I p.C. ....	615
FRÉDÉRIC RIVIÈRE Les chantiers publics de la ville de Cahors- <i>Divona</i> : économie et organisation. Approche archéologique par le biais de l'analyse des liants architecturaux .....	635
PIERRE AUPERT Une monumentale inversion du plan du <i>fanum</i> à Vendevre-du-Poitou (Vienne) ? .....	659
BERTRAND DOUSTEYSSIER, ÉLISE NECTOUX Bâtiments publics monumentaux gallo-romains au fond d'une vallée "perdue" de l'Auvergne : Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme) .....	693
ÉLISE NECTOUX, AVEC LA COLLABORATION DE ALAIN WITTMANN Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et la monumentalisation du Mont Anis : de l'agglomération secondaire à la " <i>civitas nuova</i> " .....	723
ALAIN BADIE, JEAN-JACQUES MALMARY, RENAUD ROBERT, DOMINIQUE TARDY La monumentalité de Bordeaux antique au II <sup>e</sup> s. à travers les vestiges de sa parure monumentale .....	749
VÉRONIQUE BRUNET-GASTON, CHRISTOPHE GASTON En guise de comparaison, Un sanctuaire antique à Pont-Sainte-Maxence (Oise) .....	769

## Posters

CLAIRE MITTON, MATHIEU DUSSÉAUX Découverte d'un mur ornemental à Nérès-les-Bains (les Nériades) : aperçu de la scénographie urbaine du vallon thermal de l'agglomération antique .....	793
GRAZIELLA TENDRON, ANTOINE NADEAU, JULIE MOUSSET AVEC LA COLLABORATION DE MARIE-CAMILLE ARQUÉ, PIERRE AUPERT, BERTRAND-NOËL CHAGNY, JACQUES GAILLARD, CLÉMENT GAY, THIERRY GRÉGOR, SARAH HESS, VINCENT MIALHE ET DOMINIQUE TARDY Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime) : un monument atypique .....	799
CONCLUSIONS GÉNÉRALES, par Jean-Michel Roddaz .....	817
RÉSUMÉS .....	823

# Bâtiments publics monumentaux gallo-romains au fond d'une vallée "perdue" de l'Auvergne : Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme)

---

Bertrand Dousteysier, Élise Nectoux

## INTRODUCTION

Peu de complexes monumentaux gallo-romains sont connus dans le territoire des Arvernes. Outre la capitale, *Augustonemetum* – avec la traditionnelle parure monumentale d'une ville cheflieu de cité – il est possible de citer des édifices publics importants dans l'espace périurbain multipolarisé de Clermont-Ferrand, tel que les thermes de Royat et le théâtre de Montaudou. Non loin de là, le temple dit de Mercure, au sommet du puy de Dôme, est sans doute la construction monumentale romaine la mieux conservée d'Auvergne.

À côté de ces édifices, il faut le reconnaître, le corpus est assez indigent. On s'attendrait à reconnaître dans les agglomérations des bâtiments publics majeurs qui ont marqué de leur empreinte les sites, mais on peine à les identifier. Certes, de nombreux temples sont reconnus – quasi systématiquement de type *fana* – pour lesquels notre vision est essentiellement planimétrique faute d'élévations conservées. À cette vision "2D", peu propice à y voir des bâtiments très importants, s'ajoute une utilisation reconnue que très partielle de la pierre, sans jamais que du grand appareil ne soit signalé. Peut-on alors parler d'édifices monumentaux ? Comment considérer l'"édifice à arène" identifié à Lezoux<sup>1</sup> et qui laisse la communauté scientifique plus que partagée ? Vichy, l'*Aquis Calidis* de la *Table de Peutinger*, n'a livré, à ce jour, aucun bâtiment public monumental. Rien n'est reconnu à Varennes-sur-Allier ou à La Pacaudière. Cette vision, finalement, ne fait que refléter le piètre état de nos connaissances sur les agglomérations. Il y a quinze ans, le temple de Mercure apparaissait comme isolé ; désormais on sait qu'il est en relation avec l'agglomération du col de Ceysnat<sup>2</sup>. Il y a cinq ans, on peinait à reconnaître une agglomération sur le plateau de Corent. Désormais, à côté des habitations de plus en plus nombreuses et du sanctuaire, un théâtre est attesté<sup>3</sup>.

Le manque d'intérêt de la part de la communauté scientifique régionale pour les agglomérations gallo-romaines, et ce pendant des décennies, trouve son éclatante manifestation pour le site du Mont-Dore. Cette ville de 1300 habitants est localisée à l'ouest du département du Puy-de-Dôme, dans le massif du Sancy, à une quarantaine de kilomètres de Clermont-Ferrand. Située à 1050 m d'altitude, elle est entourée de volcans, dont le Puy de Sancy, point culminant du Massif Central (1885 m). Elle est traversée par la rivière Dordogne, formée quelques centaines de mètres en amont par la jonction de la Dore et de la Dogne. Nichée en fond de vallée (fig. 1), cette ville doit sa notoriété à ses sources thermales (exploitées pour soigner les rhumatismes et des problèmes respiratoires) et à sa station de ski. D'importantes découvertes archéologiques sont signalées au

---

1- Baucheron 2004.

2- Dousteysier 2011, 28-47.

3- Poux & Demierre 2016, 650-656.

xix<sup>e</sup> s., lors de la construction de l'établissement thermal. On évoque la présence de thermes gallo-romains ainsi que d'un temple, mais le site tombe peu à peu dans l'oubli aux xx<sup>e</sup> s. et xxi<sup>e</sup> s., ou tout au moins il n'intéresse pas. C'est totalement par hasard que nous nous sommes focalisés sur ce site, en 2006-2007, à l'occasion de la démolition d'un hôtel qui a fait ressurgir de nombreux blocs sculptés. À la lumière de ces nouvelles découvertes et reprenant complètement le dossier bibliographique et le corpus lapidaire, nous souhaitons interroger à nouveau les vestiges pour mieux identifier le site. Peut-on parler de "ville sanctuaire", d'"agglomération secondaire" pour le Mont-Dore ? Nous plaçant dans la continuité du colloque de Grand<sup>4</sup>, nous tenterons de proposer une première interprétation pour ce site qui apparaît comme majeur à l'échelle de la cité.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans



Fig. 1. Lithographie présentant une vue du village du Mont-Dore avant 1829 (Nodier et al. 1829, fig. 98).

4- Dechezleprêtre et al. 2015.

## HISTORIQUE DES RECHERCHES

### Un état des sources

La présence de vestiges gallo-romains importants sur la commune du Mont-Dore, et notamment celle d'un édifice thermal a amené, durant les XIX<sup>e</sup> s. et XX<sup>e</sup> s. à vouloir rapprocher les données archéologiques de certaines mentions textuelles. C'est ainsi que l'*Aquis Calidis* de la *Table de Peutinger* a pu être identifié au Mont-Dore ou bien encore les *Calentes Baiæ*<sup>5</sup> évoqués par Sidoine Apollinaire<sup>6</sup>. Ces interprétations sont aujourd'hui prises avec précautions par la communauté scientifique, voire totalement abandonnées. La présence d'une exploitation des eaux thermales est attestée par plusieurs textes médiévaux : en 1315 la paroisse de l'actuel Mont-Dore est nommée *Belneis* et en 1328 le seigneur de Bains et Murat-le-Quaire donne "40 sous sur les bains du lieu de Bains"<sup>7</sup>. Un terrier de 1420 précise, lui, un nom de lieu-dit important "*tenementum vocatum del Pantheo*" qui correspond à l'emplacement du temple gallo-romain. On ne sait cependant rien de l'état des vestiges archéologiques et de leurs (ré)utilisations.

### Les débuts de l'archéologie

J. Banc, en 1605, rapporte que "les pierres toutes entières de leur panthéon y sont éparses çà et là ; le vieil lauoir de leurs anciens bains y paroist encores, les médailles de leur antiquité s'y rencontrent en plusieurs lieux". La description illustrée de L. Chaduc, datée de 1610, permet une documentation beaucoup plus fine de certains vestiges antiques du Mont-Dore tandis que J.-B. Bouillet<sup>8</sup> rappelle qu'un temple "existait encore en grande partie en 1740 en face des anciens thermes romains". Les mentions et les reproductions de blocs architecturaux se multiplient tout au long du XVIII<sup>e</sup> s. avec notamment, le travail de Pierre Ruelle de Beaumesnil (1780) rassemblé en 12 planches commentées. En 1785, un ingénieur des ponts et chaussées, Monsieur de Ségauzin, qui travaille à la création de véritables thermes, réunit des vestiges antiques "de l'ancien Panthéon et en fait un ensemble surmonté d'une espèce de Renommée"<sup>9</sup>.

La construction d'un édifice thermal moderne, au début du XIX<sup>e</sup> s., va être l'occasion de réaliser pour la première fois des fouilles.

### Les fouilles du XIX<sup>e</sup> s.

En mai 1817, les travaux pour la construction d'un nouvel édifice thermal débutent. Un temple et des thermes antiques apparaissent rapidement<sup>10</sup>. L'architecte Ledru dresse un plan des vestiges reproduit par M. Durand-Lefebvre en 1926. C'est ce plan, associé à la description de M. Bertrand, qui documente le mieux les bâtiments mis au jour. Divers vestiges vont être découverts au cours de ce siècle notamment lors de travaux d'urbanisme (par exemple dans la maison Chabory<sup>11</sup>) et d'agrandissement des thermes<sup>12</sup>. L'iconographie est de plus en plus abondante, mais reproduit quasi systématiquement les mêmes vestiges lapidaires (fig. 2).

### Les XX<sup>e</sup> s. et XXI<sup>e</sup> s.

M. Durand-Lefebvre publie en 1926 une étude détaillée sur les vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore. Elle étudie les blocs architecturaux et propose, pour la première fois, une restitution du temple<sup>13</sup>.

5- Bertrand 1823 par exemple.

6- *Ep.*, 5.14.

7- Ceroni *et al.* 1998, 6.

8- Bouillet 1838, 485.

9- Tardieu 1886, 101.

10- Bertrand 1819.

11- Bertrand 1843, 497-498.

12- Ledru 1868.

13- Durand-Lefebvre 1926, pl. I.

Une équipe du service de l'inventaire a publié quant à elle, en 1996, une synthèse sur le Mont-Dore et ses thermes depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine<sup>14</sup>. Les travaux urbains du xx<sup>e</sup> s. ne sont malheureusement pas archéologiquement suivis, excepté une petite série de sondages menés par G. Vernet. En 2006, l'hôtel Métropole, l'un des premiers immeubles de qualité construits en béton, menace ruine ; sa démolition est envisagée pour laisser un espace libre pour un parking au sud des thermes. C'est en laissant vagabonder le regard sur les gravats de démolition de ce monument qu'ont été découverts, totalement par hasard, des blocs antiques sculptés en bas-relief<sup>15</sup>. Mêlés aux gravats de béton, un premier tri a livré plusieurs blocs. Un sondage mené en 2007 permet de rechercher d'éventuelles structures antiques aux environs<sup>16</sup>. Les conditions topographiques (aux pieds d'une très forte pente), et la profondeur des vestiges n'ont pas autorisé une grande excavation (fig. 3).

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

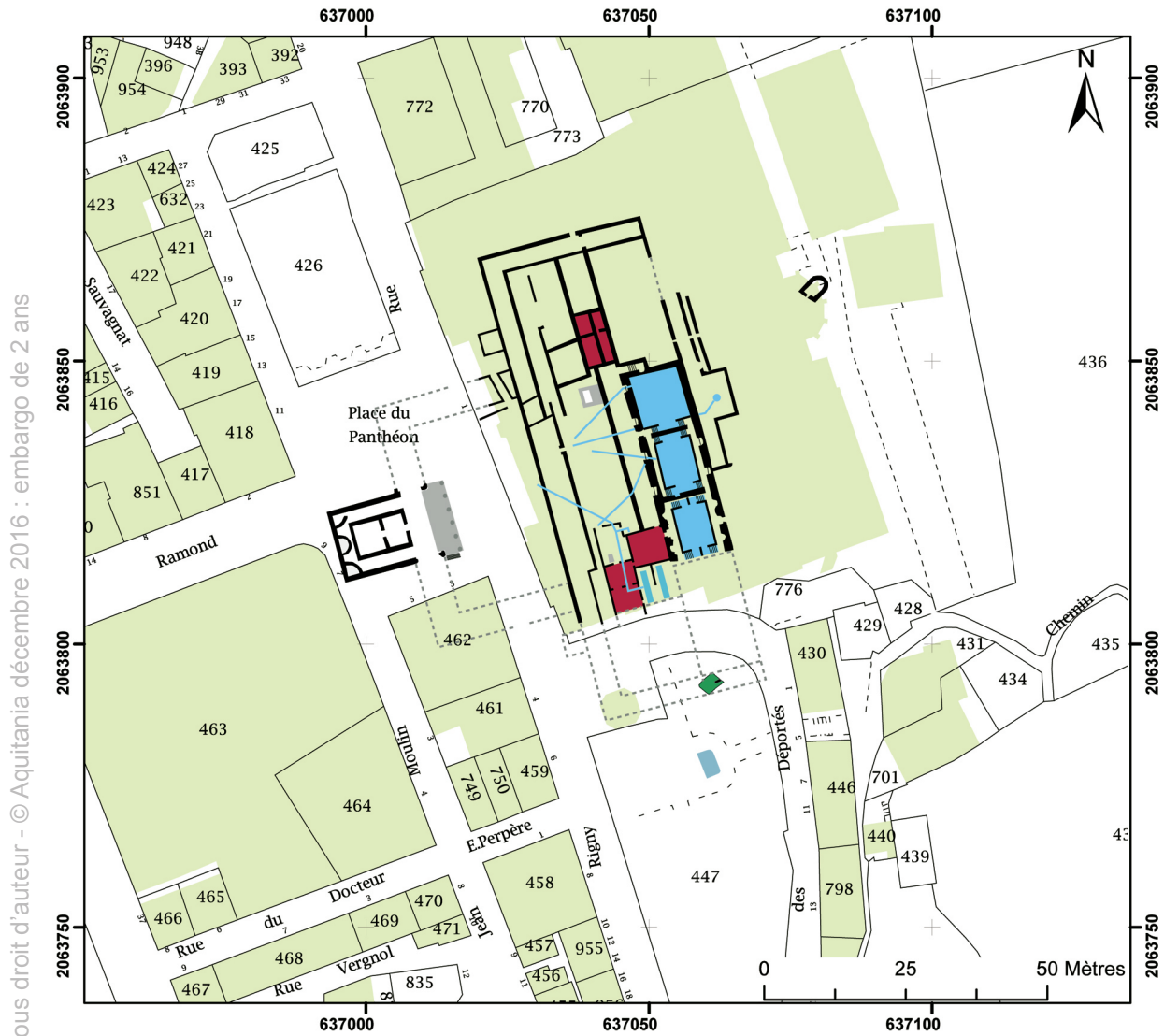


Fig. 2. Vestiges gallo-romains entreposés devant l'établissement thermal du Mont-Dore (dessin de Lehner, fin du xix<sup>e</sup> s.).

14- Ceroni *et al.* 1996.

15- Nectoux & Dousteysier 2014.

16- Nectoux *et al.* 2014.



Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

Fig. 3. Plan géoréférencé qui cumule les vestiges relevés par l'architecte Ledru en 1822 et la localisation du sondage mené en 2007 (en vert foncé). Le fond utilisé est celui du cadastre actuel.

## PRÉSENTATION DU SITE : DESCRIPTION DES VESTIGES STRUCTURÉS, PLAN ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le site est connu par des archives de fouille du XIX<sup>e</sup> s., des blocs architecturaux et sculptés, et un seul sondage récent positif. L'approche est donc essentiellement indirecte. L'ensemble monumental est composé d'un temple et de thermes reliés par une cour à portiques, encore partiellement conservés en élévation au XVIII<sup>e</sup> s<sup>17</sup>.

### Le temple

Le temple est en partie détruit en 1789, pour la construction d'un café à son emplacement<sup>18</sup>. L'ingénieur Pasumot mentionne en 1810/1813<sup>19</sup> que les ruines du "Panthéon" ont été dispersées. La destruction de l'édifice se poursuit lors de la création de la Place du Panthéon en 1817. Des éléments architecturaux notables sont conservés et disposés à la vue des curistes et visiteurs, témoins de l'antiquité du lieu et de l'ancienneté de l'exploitation de l'eau thermale.

Au moins trois plans des vestiges sont recensés, dont deux présentent des dimensions légèrement divergentes. Nous prenons le parti de nous appuyer sur le plan dressé par l'architecte C. Ledru, très détaillé et contemporain des découvertes. Ce choix a été également celui de M. Durand-Lefebvre<sup>20</sup>.

- L'analyse du plan

Le temple a été relevé (plan et coupe) par l'architecte C. Ledru en 1822 lors des travaux d'aménagement des nouveaux thermes. Ce document majeur n'est pourtant pas toujours très simple de lecture. La superposition du plan des vestiges romains avec le fond de plan d'alignement de 1890 est proposée et permet, à quelques mètres près, d'avoir un document de travail acceptable (fig. 3). Les dimensions que nous mentionnons sont celles qui ont été retenues par M. Durand-Lefebvre<sup>21</sup> et nous les complétons avec une lecture du plan remis à l'échelle.

Le temple présente un plan hybride<sup>22</sup>, rectangulaire, de 12,50 x 19,50 m de côté. Il possède une *cella* de 9 m x 5 m qui est précédée à l'est par un pronaos rectangulaire d'environ 3,80 m de largeur. Ces deux pièces sont ceintes d'une galerie de 2,50 m de largeur.

Il s'ouvre sur les galeries nord et sud d'une vraisemblable cour à portiques. Sur le plan réalisé en 1822 par C. Ledru, la cour à portiques est largement restituée et seul l'angle nord-est a été observé. L'analyse architecturale en cours accrédite cette proposition<sup>23</sup>.

Un escalier de cinq marches menait de la cour, au temple, par l'extrémité est du mur sud du péristyle<sup>24</sup>. Il s'agit là du seul accès reconnu au temple. L'escalier indique un changement de niveau entre la cour et le temple. Trois exèdres sont construites à l'ouest, dans la galerie. La bibliographie ancienne et récente propose d'interpréter ici un aménagement de la galerie<sup>25</sup>. Après relocalisation précise des vestiges, l'analyse de la topographie antique et la présence manifeste d'une pente naturelle vers l'ouest, il semble plutôt que ces exèdres aient un rôle de soutènement pour la partie occidentale du péristyle. La coupe de Ledru conforte cette observation et permet de proposer l'hypothèse solide de l'existence d'un podium. L'extrémité orientale de ce podium aurait supporté six colonnes selon le plan de Ledru.

M. Durand-Lefebvre restitue, au lieu du podium, un emmarchement sur toute la largeur de la façade (fig. 4) alors que seulement cinq marches latérales ont été attestées (plan Ledru). Nous préférons restituer un podium

17- Bouillet 1838, 485.

18- Ceroni *et al.* 1998, 5.

19- Grivaud 1810-1813.

20- Durand-Lefebvre 1926, 27.

21- Durand-Lefebvre 1926, 42.

22- Mitton 2006-2007, paragraphe 44.

23- Voir la description, ci-dessous, de la porte.

24- Audin 1983, 87.

25- Durand-Lefebvre 1926, 43 ; Mitton 2006-2007, paragraphe 63.

constitué avec des blocs encore visibles dans le parc du Casino (fig. 5) et documentés par les daguerréotypes de Joseph-Philibert Girault de Prangey vers 1840/1850.

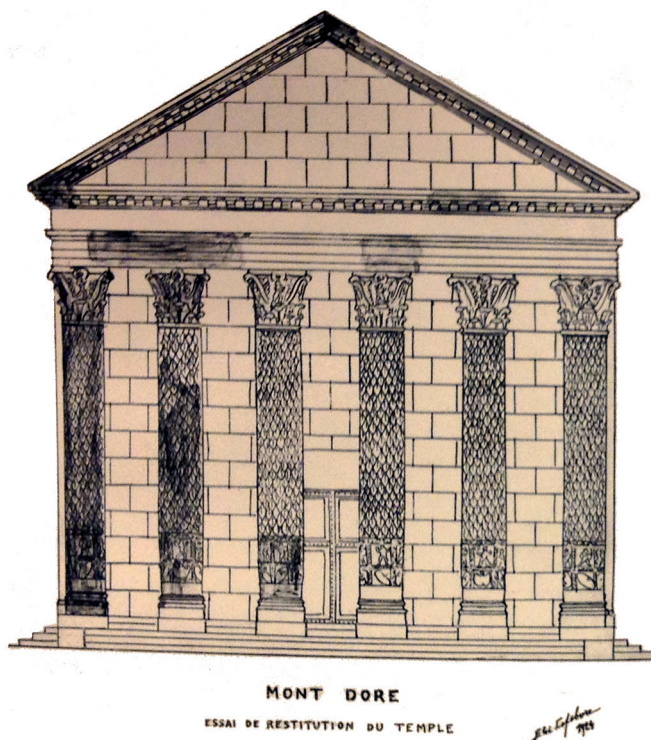


Fig. 4. Proposition de restitution du temple par M. Durand-Lefebvre (Durand-Lefebvre 1926, fig. 1).



Fig. 5. Base de podium en trachyte conservée dans un parc municipal du Mont-Dore.



- Les éléments architecturaux

L'inventaire des éléments lapidaires du Mont-Dore permet de restituer partiellement la parure monumentale du temple (aujourd'hui épars) dans la continuité du travail de M. Durand-Lefèbvre<sup>26</sup>. Ces éléments sont rattachés au temple grâce à la localisation de leur découverte ou après comparaison typologique.

– *La porte monumentale*

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans



Fig. 6. Éléments de la porte monumentale conservés dans les thermes actuels.

La relocalisation de la porte monumentale conservée dans les thermes actuels est apparue comme une étape essentielle. Dans un premier temps, cela nous a guidés dans la classification du corpus lapidaire entre temple et thermes (colonnes historiées notamment) et dans un second temps, cela a permis de préciser la datation du sanctuaire pour sa phase principale au moins. Les descriptions, le plan et la coupe de Ledru montrent que la porte monumentale se trouvait en place à la jonction entre la galerie et le péristyle. Cinq blocs de cette porte sont actuellement présentés dans les thermes en respectant leur disposition d'origine (fig. 6). Le bloc supérieur présente un départ d'arc qui formait la liaison entre le temple et la galerie du podium. L'espace de circulation sous cet arc correspond au sol de la galerie à portiques liant les thermes au temple.

La porte est composée de trois éléments agrégés : un pilastre supportant un arc, une colonne historiée et ornée de feuilles imbriquées et enfin une colonne engagée lisse de plus faible diamètre. La colonne principale présente, sur une base composée, un début de colonne lisse. Les deux tronçons suivants possèdent un décor cloisonné dont les panneaux sont séparés par des rubans ornés de crosses, fleurs et végétation. Ils sont historiés avec deux registres de quatre caissons ornés de boucliers et peltes en partie basse et amours en partie haute. Le registre bas apparaît comme incomplet par l'absence de ruban inférieur. Le décor des premiers éléments du pilastre est pourtant cohérent, excluant une erreur de remontage ou la perte de blocs. Il faut alors imaginer un problème de réalisation. Notons également que la fin du ruban contre la colonne lisse est atrophiée.

Le registre inférieur comporte une succession de deux boucliers ovales. Celui de gauche sert de support à deux oiseaux tandis que celui de droite supporte un oiseau la tête en bas. Le caisson suivant est orné d'un pelta ; le quatrième est bûché. Au-dessus des boucliers, se trouvent deux amours, chacun dans un caisson, qui portent un élément attaché par une corde. Leur position en vis-à-vis incite à penser qu'ils tiennent à deux un même objet,

26- Durand-Lefèbvre 1926.

aujourd'hui disparu (cassure). Au-dessus du pelte et du caisson bûché (pelte probable) se répondent en vis-à-vis deux amours portant une corbeille de fruit sur l'épaule. Les deux tronçons suivants sont ornés de quatre rangs de feuilles imbriquées.

La face du pilastre, du côté de la colonne lisse, est ornée d'un candélabre végétalisé. Les moulures de base sont bûchées. À la naissance du candélabre, surgissent deux animaux (lionnes ?) sortant d'un vase. Au sommet du candélabre, deux amours se tournent le dos suivant un axe de symétrie verticale. Celui de droite dispose à ses pieds d'une corbeille en osier ; il est probable que celui de gauche également (non visible en raison d'une cassure). Le chapiteau de pilastre est orné d'un décor végétalisé qui se développe horizontalement. Il est surmonté d'un départ d'arc marquant la porte. Cet arc présente – en bas-relief – un amour à droite d'une petite colonne (ou support avec vase posé dessus ?) qui semble porter, ou brandir au-dessus de sa tête, un objet dans sa main droite.

La face opposée du pilastre est ornée d'un candélabre végétal démarrant dans un vase à pied encadré par deux animaux se faisant face (lapins ?). Le candélabre est divisé en deux parties superposées : la partie inférieure est couronnée d'un amour assis au centre de la composition tandis que la partie supérieure est, elle, achevée par deux amours en vis-à-vis. L'ensemble de ce décor est délimité par un cadre. Les moulures de base sont bûchées. Le chapiteau de pilastre présente un creusement technique quadrangulaire qui a servi à recevoir une poutre. Cette observation renforce l'hypothèse de Ledru d'une galerie couverte, parallèle à la façade du temple.

Le troisième côté du pilastre correspond à la face interne de la porte, sous l'arc. Les moulures de la base sont bûchées. L'élévation peut être divisée en deux parties : à droite subsiste, sur les deux premiers blocs, un décor végétal avec un oiseau et à gauche une face lisse. Cette face lisse a probablement reçue la menuiserie de la porte. Le chapiteau est bûché sur cette face, mais le décor végétal subsistant renvoie à la première face décrite.

Cette porte monumentale richement ornée s'inscrit dans le corpus des productions d'Aquitaine de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>27</sup>, ce qui donne une indication forte pour la chronologie du temple. Rappelons que nous n'avons aucun élément mobilier conservé et utilisable pour réviser la datation du sanctuaire.

#### – Les colonnes historiées et leurs chapiteaux

Deux colonnes historiées présentent un registre similaire à celui de la porte : caisson historié pour la moitié inférieure et feuilles imbriquées pour la moitié supérieure. L'inventaire en cours permettra éventuellement de compléter ce corpus car des illustrations anciennes (cartes postales, dessins), montrent d'autres tambours (fig. 7). Le motif répondant en tous points à celui de la porte monumentale, nous rattachons ces colonnes au temple.

Notons que la colonne restituée conservée dans les thermes actuels (fig. 8 et 9) présente un remontage imparfait comme le soulignait déjà M. Durand-Lefèbvre<sup>28</sup>. La base n'est actuellement pas identifiée. Les tronçons inférieurs présentent un décor cloisonné avec un rang de peltes et boucliers, surmontés d'un rang d'amours occupés à diverses activités. Les panneaux sont séparés par un ruban orné de crosses, fleurs et végétation. Ces décors cloisonnés en partie basse entrent dans les habitudes décoratives gallo-romaines de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>29</sup>. Au-dessus, se trouvent des tambours ornés de feuilles imbriquées jusqu'à l'abaque du chapiteau.

Ces colonnes historiées sont surmontées de chapiteaux corinthiens figurés, bipartites, dont l'un est présenté au sommet de la colonne historiée dans les thermes actuels. Le bloc inférieur est solidaire avec la colonne dont il représente l'extrémité sommitale, ornée de feuilles imbriquées. L'astragale est fort et orné de rais de cœurs, dans la tradition gauloise de surcharge ornementale. Il est surmonté par deux rangs de feuilles d'acanthos offrant des lobes profondément creusés et un découpage très arrondi formant par endroit de véritables boules. La nervure axiale plate s'évase vers la base. Le bloc supérieur présenté dans les thermes offre un rang de longues feuilles d'acanthos rythmées de petits amours en pied dans les feuilles, entre autre sous le fleuron. À titre

27- Tardy 2005, 119 et 124.

28- Durand-Lefèbvre 1926, 43.

29- Tardy 2005, 124.

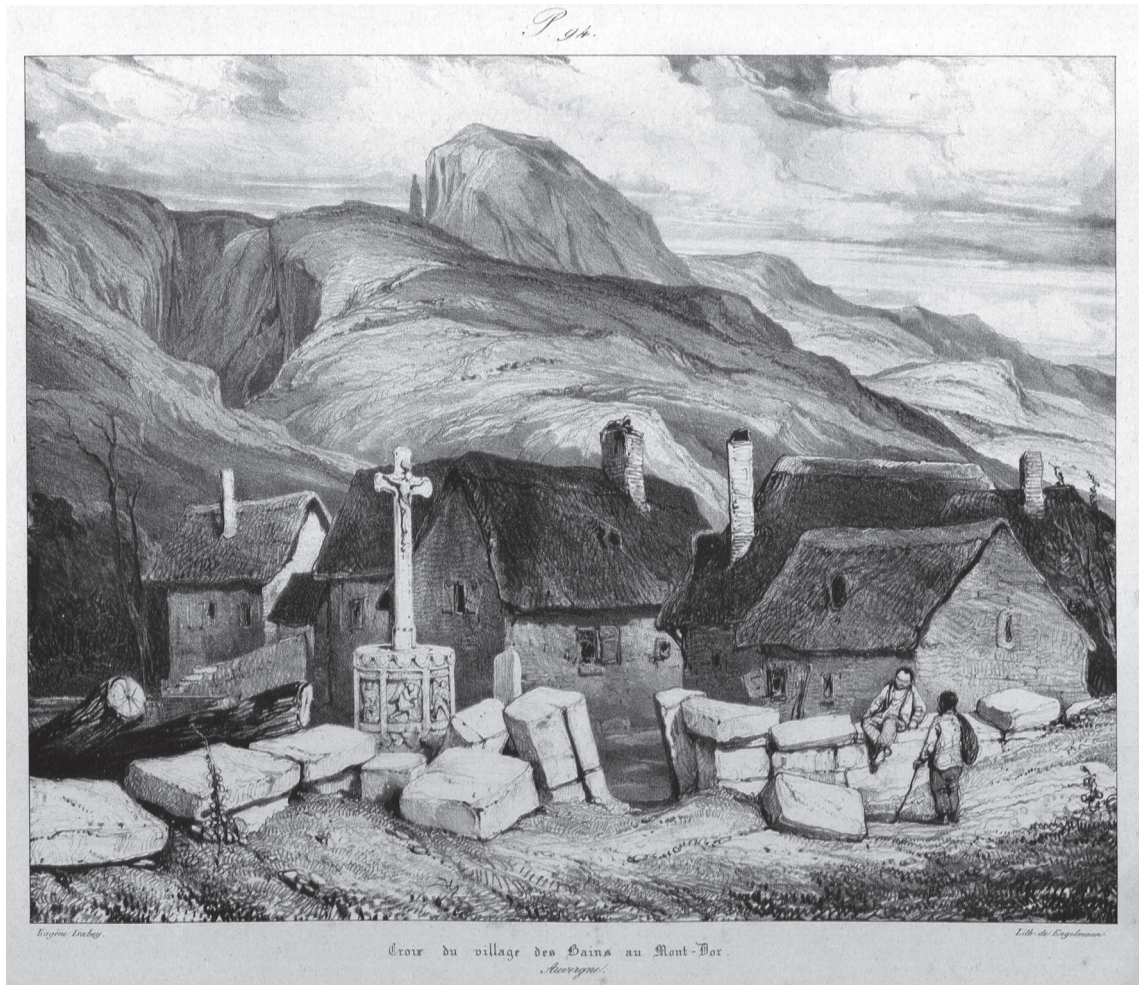


Fig. 7. Lithographie présentant un tambour de colonne gallo-romaine servant de base à une croix (Nodier *et al.* 1829, fig. 94).

comparatif, la plupart des chapiteaux figurés de Vienne datent du II<sup>e</sup> s.<sup>30</sup>. Les feuilles présentent de fortes analogies avec les chapiteaux du type A de Saintes, notamment le n° 49.98 datable de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>31</sup>. La concavité et la simplification des lobes, très marquée au Mont-Dore, entre dans l'évolution stylistique de l'acanthé, observée par D. Tardy à Saintes, en écho aux découvertes de Genainville ou des thermes de Sens<sup>32</sup>.

Sur son plan, C. Ledru fait figurer six colonnes devant le temple, sur ce que l'on suppose être un podium (à l'est de la *cella*). M. Durand-Lefebvre ne critique pas cette restitution et nous poursuivons dans le même sens, partant du principe que ce qui figure sur le plan en noir correspond normalement à des vestiges attestés.

30- Lavagne *et al.* 2003.

31- Tardy 1989, 74, 81, et fig. n° 37.

32- Tardy 1989, 81.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

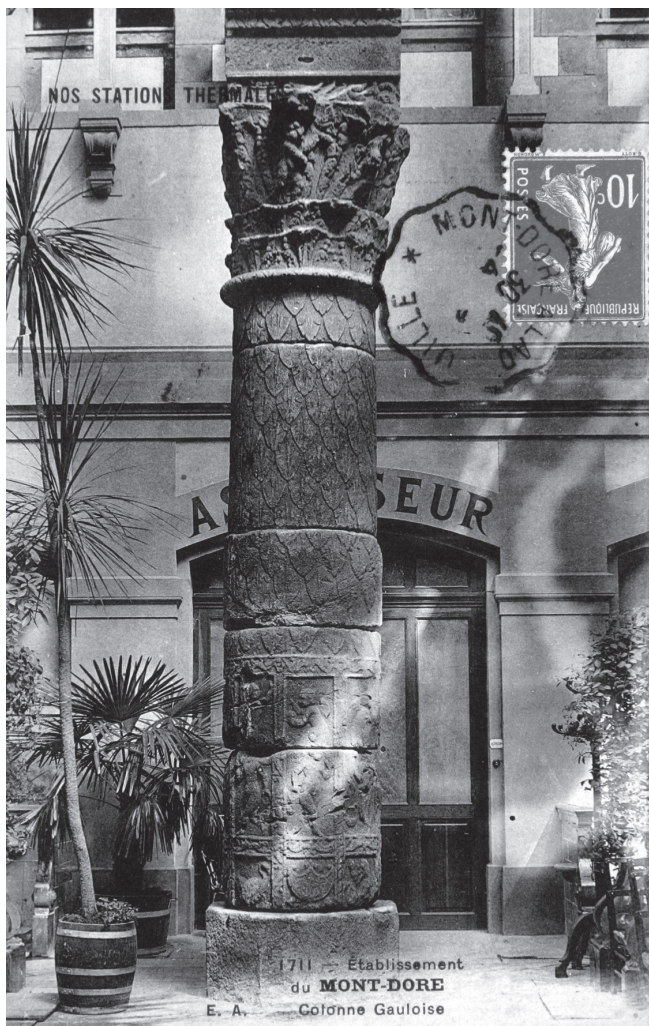


Fig. 8. Colonne conservée dans les thermes actuels (carte postale du début du xx<sup>e</sup> s.).



Fig. 9. Détail de la colonne conservée dans les thermes. On constate que le remontage des tambours est incorrect.

— *Les corniches*

Le corpus du Mont-Dore comprend deux séries de corniches modillonnaire (fig. 10), dont l'une possède un rang de billettes (série A) tandis que la seconde est sans billette (série B). La série B présente un profil composé, de bas en haut, d'un filet sous les métopes, de modillons simplement ourlés surmontés des soffites qui sont tantôt ornés de prismes, tantôt de rectangles gravés d'une croix. Sur un filet, la cimaise présente un profil en doucine renversée, surmontée d'un autre filet.

Le rattachement au temple de la série B repose sur la présence de l'extrémité gauche d'un fronton triangulaire (fig. 11) dont les dimensions pourraient correspondre à la largeur du temple relevé par Ledru, comme le proposait déjà M. Durand-Lefebvre (fig. 4). La seconde série de corniche modillonnaire, ornée de billettes sur le registre inférieur (série A), est probablement à rattacher au temple également.



Fig. 10. Éléments de corniches, de la série B à gauche, série A à droite.



Fig. 11. Extrémités gauche et sommitale d'un fronton triangulaire. Fragments conservés dans un parc municipal du Mont-Dore.

- La statuaire et l'inscription cultuelle

M. Bertrand rapporte<sup>33</sup> qu'“au milieu de ces ruines [temple] on trouva un autel votif portant une inscription que le savant bibliothécaire de Clermont, monsieur Gonod, a lue ainsi qu'il suit : *Iulia Severa Silvano votum solvit libens merito* ; un aigle aux ailes à demi déployées, et ce qui inspira plus d'intérêt encore, la tête bien conservée et riche d'expression, d'une statue équestre, entourée de plusieurs de ses fragments et de l'une des jambes du cheval”. Ces vestiges sont conservés aujourd'hui au musée Bargoin de Clermont-Ferrand. Ils ont fait l'objet de multiples dessins<sup>34</sup> au XIX<sup>e</sup> s.

– *Inscription avérée*

L'inscription dédiée à Sianna est référencée au *CIL*, XIII, 1536. Très récemment<sup>35</sup>, B. Rémy a mis en ligne<sup>36</sup>, en la validant à nouveau, la notice qu'il avait rédigée il y a plus de vingt ans<sup>37</sup> sur cette inscription. Nous nous appuyons sur cette notice pour la description qui suit.

L'inscription est gravée sur un autel en pierre volcanique (0,82 x 0,37 x 0,355 m) qui possède une base et un couronnement moulurés. La sculpture, située au-dessus de l'inscription, n'existe plus que par son négatif. Le bas-relief a disparu, mais la silhouette est bien gravée sur la face du monument et l'on voit le système d'accroche de la sculpture en son centre. La déesse était debout, de face, “vêtue d'une robe longue, la main appuyée sur la hanche, la main gauche pendante, tenant un objet non identifié”. L'inscription commence par le nom de la dédicante, *Iulia Severa*, ce qui permet à B. Rémy de proposer une datation du I<sup>er</sup> s. pour ce petit monument, même s'il souligne que cette formule se retrouve encore au III<sup>e</sup> s. La traduction retenue est “*Iulia Severa à Sianna. Elle s'est acquittée volontiers de son vœu et à juste titre*”. On a là le nom d'une divinité indigène honorée au Mont-Dore. M. Durand-Lefèbvre<sup>38</sup> rapproche cette déesse de Stanna, honorée à Périgueux (comprise comme déesse des fontaines/déesse thermale par É. Espérandieu<sup>39</sup>) et de l'Apollon Siannus de Lyon, dieu de source. Sianna peut donc être interprétée, tant par les rapprochements épigraphiques que par le contexte archéologique du Mont-Dore, comme une divinité indigène des sources.

– *Une inscription douteuse*

Antoine Rabani-Beauregard et Pierre-Marie Gault de Saint-Germain<sup>40</sup> sont les premiers, et les seuls, à mentionner la découverte, au Mont-Dore, d'une inscription en l'honneur des dieux Hercule, Mercure et Sylvain : “*HERCVLI. MERCVRIO ET. SILVANO SACRVM. ET. DIVO PANTEO. EX. V.*”. Différents auteurs vont reprendre cette information<sup>41</sup>, mais personne ne semble avoir vu le monument inscrit. Elle est présentée comme fautive dans le *Corpus des Inscriptions*<sup>42</sup>. M. Durand-Lefèbvre<sup>43</sup>, retranscrivant une note de J. Toutain, montre que cette inscription a déjà été signalée aux XVI<sup>e</sup> s. et XVII<sup>e</sup> s. en Italie. Le terme de Panthéon, commun à l'inscription et au toponyme Mont-Dorien, a peut-être favorisé un rapprochement trop rapide. En l'absence de description du monument, de sa nature et des conditions de découverte, il faut écarter cette mention du corpus des inscriptions du Mont-Dore, ce qu'a fait, *a silentio*, B. Rémy dans les *ILA Arvernes*. Un seul dieu honoré au Mont-Dore nous est donc connu par l'épigraphie : Sianna.

33- Bertrand 1843, 496.

34- Par exemple Nodier *et al.* 1829, fig. 117 et 117 bis.

35- 6 février 2016.

36- <http://petrae.huma-num.fr/160100200043>

37- Rémy 1996, 115-116.

38- Durand-Lefèbvre 1926, 54-55.

39- Espérandieu 1893, 7, n. 1.

40- Rabani-Beauregard & Gault de Saint-Germain 1802, 171.

41- Par exemple Tardieu 1886, 97.

42- *CIL*, XIII, 242.

43- Durand-Lefèbvre 1926, 55-56.

– *Une frise non antique*

Les auteurs de la *Carte archéologique de la Gaule* du département du Puy-de-Dôme<sup>44</sup> reproduisent une frise conservée dans les thermes actuels du Mont-Dore, sans la décrire ni fournir d'interprétation, pouvant laisser croire que cette pierre puisse dater de l'époque antique. Cette frise est mentionnée – grâce à un renvoi de figure – dans le paragraphe des “fragments d'architectures” du sanctuaire. Il est dommage qu'il ne soit pas fait état de l'analyse réalisée par M. Durand-Lefèbvre<sup>45</sup> sur cette frise, d'autant plus que l'illustration est tirée de son ouvrage. Il convient donc, à la suite d'A. Tardieu<sup>46</sup> et de M. Durand-Lefèbvre, de réaffirmer que cette pierre date de la fin de l'époque médiévale ou du début de l'époque moderne. Elle représente une branche épineuse se développant vers la droite et qui donne naissance à trois médaillons : le premier correspond à une fleur composée de trois rangées de cinq pétales chacune, le deuxième un portrait d'homme regardant à droite, figuré avec un menton proéminent et coiffé d'une toque que nous rattachons volontiers aux xv<sup>e</sup>/xvi<sup>e</sup> s., et un dernier médaillon comportant l'inscription en lettres gothiques IHS, c'est-à-dire le monogramme du Christ. Entre les deux derniers médaillons, un cochon en mouvement, se déplaçant vers la droite, est représenté avec une tête proéminente.

Le support (trachy-andésite) diffère totalement de celui employé par les tailleurs gallo-romains du Mont-Dore qui ont utilisé massivement le trachyte. La nature de la roche permet de dater la sculpture de cette frise au plus tôt du xiii<sup>e</sup> s. et plus vraisemblablement du début de l'époque moderne si on s'attache à l'iconographie. Il faut donc définitivement écarter cette pierre du corpus des vestiges gallo-romains du Mont-Dore. Son origine n'est pas clairement connue, mais A. Tardieu<sup>47</sup>, sans donner beaucoup d'explication, la met en relation avec “la ferme de Pailloux, voisine du Mont-Dore et qui appartenait à la commanderie d'Olloix, de l'ordre des chevaliers de Malte”.

– *Un cavalier à l'anguipède*

Le docteur Bertrand mentionne la découverte en 1824<sup>48</sup> d'une tête de statue équestre, “entourée de plusieurs de ses fragments et de l'une des jambes du cheval”. Ces fragments, découverts dans le temple, sont conservés actuellement au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand. Ils ont été étudiés en détail par P.-F. Fournier au milieu du siècle dernier ; l'auteur publie des photographies et interprète pour la première fois cet ensemble<sup>49</sup>. La tête d'homme, un fragment de bras et la jambe de cheval proviennent selon lui d'un groupe du cavalier à l'anguipède. Les fragments, trouvés ensemble, sont effectivement tous taillés dans la même roche volcanique et forment un ensemble cohérent. Il s'agit bien de Jupiter qui est représenté à cheval. Nous n'avons malheureusement aucun élément de l'anguipède, mais si l'on suit toujours P.-F. Fournier “le pied conservé du cheval serait son pied gauche, la fracture correspondant à l'appui sur une main du monstre”. Le nombre élevé de représentations du cavalier à l'anguipède chez les Arvernes, avec un corpus qui ne cesse de croître avec les découvertes de l'archéologie préventive<sup>50</sup>, est un élément qui plaide également en faveur de cette interprétation. Mais si on accepte cette idée, comment considérer la sculpture de l'aigle, attribut bien connu de Jupiter ? Faut-il l'associer à cet ensemble ? P.-F. Fournier semble sceptique. F. Blanchard, dans sa récente synthèse sur *Jupiter dans les Gaules et les Germanies*<sup>51</sup> recense la découverte du Mont-Dore comme un cavalier à l'anguipède, mais n'évoque pas la sculpture de l'aigle.

Si on examine en détail le corpus, un anguipède assailli par un aigle est connu par exemple à Alise-Sainte-Reine<sup>52</sup>, l'aigle remplaçant Jupiter, sans qu'il n'y ait de cheval représenté. À Séguret<sup>53</sup>, un haut-relief représente Jupiter, debout, avec une roue dans la main droite tandis qu'à sa gauche sont représentés un aigle et un serpent.

44- Provost & Mennessier-Jouannet 1994b, 199.

45- Durand-Lefèbvre 1926, 36.

46- Tardieu 1886, 98.

47- Tardieu 1886, 98.

48- Bertrand 1843, 496.

49- Fournier 1962.

50- Voir par exemple Boivin & Liegard 2014 ; Segard 2014.

51- Blanchard 2015, 178.

52- Espérandieu 1937, 33 n° 7692.

53- Espérandieu 1908, 227-228 n° 303.

Les représentations d'un cavalier à l'anguipède avec un aigle ne semblent pas exister. Faut-il alors se résoudre à interpréter les différents éléments comme un cavalier à l'anguipède (sans anguipède archéologiquement reconnu) et une seconde évocation de Jupiter, sous la forme d'un aigle, sans voir ces différents éléments comme un ensemble ?

— *Un buste*

En mars 1846<sup>54</sup>, lors de la réalisation d'une tranchée d'adduction d'eau devant l'Hôtel Bellon, un buste de statue a été mis au jour par les ouvriers. Ce buste est conservé actuellement dans l'établissement thermal (fig. 12). Il représente un personnage, installé sur une base rectangulaire, coiffé d'une tresse et d'un petit chapeau plat. Il porte un manteau et tient, dans la main droite, une *olla*. Le côté gauche est mutilé : il manque le bras et un attribut si on en croit les trous d'agrafes.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans



Fig. 12. Buste découvert en 1846 devant l'Hôtel Bellon. Il est actuellement conservé dans l'établissement thermal.

54- Bouillet 1846.



Grâce au recalage du plan Ledru sur le cadastre napoléonien, le contexte archéologique de cette découverte peut être précisé. La mise au jour du buste a eu lieu, soit dans le temple, soit dans la galerie sud. Il est donc à relier au sanctuaire plutôt qu'aux thermes. L'identification de ce personnage n'est pas encore aboutie, mais il pourrait s'agir de la représentation d'un dieu gaulois.

### La cour à portiques

Le plan dressé par Ledru montre que le sanctuaire est étroitement lié aux thermes par une cour bordée de portiques (fig. 3). Ces portiques ont été en grande partie restitués à partir de quelques éléments maçonnés. Cette hypothèse, dessinée par Ledru, repose sur deux murs parallèles orientés est-ouest et espacés de 5 m. L'analyse architecturale de la porte monumentale vient étayer cette proposition avec la présence d'un support de poutre dans l'axe de la galerie. Cette dernière serait donc couverte et reliait le bâtiment thermal à l'édifice culturel.

La cour quadrangulaire ainsi délimitée mesurait 33 m x 19,30 m. On ne sait rien de son ornementation ni de ses utilisations.

Cet élément de liaison est fondamental pour expliquer le statut de ce site ; de façon évidente, les thermes et le sanctuaire ne font qu'un seul établissement : les deux monuments fonctionnent ensemble.

### Les thermes

- Les découvertes anciennes

Les thermes ont été découverts en 1817<sup>55</sup> et partiellement fouillés jusqu'en 1823, lors de la longue campagne de construction des thermes de Ledru. Les vestiges antiques correspondent à un plan qui se rattache aux thermes dits "en ligne". L'ensemble thermal, orienté nord-ouest/sud-est, mesure 85 m de longueur restituée, pour 28,50 m de largeur documentée.

La source qui alimente ces thermes est située à quelques mètres à l'est, en contre-haut du complexe thermal. Il s'agit d'une eau chaude (43°), riche en silice. C. Ledru dessine en plan et en coupe le captage antique : c'est un petit bâtiment à abside, encore conservé en élévation en 1822 (3,50 x 4,90 m). L. Chaduc, en 1610, en a fait un dessin (fig. 13), tandis qu'en 1734 Chomel<sup>56</sup> le décrit assez précisément : "(...) cette eau s'élève à gros bouillons du fond d'un bassin d'une seule pierre de deux pieds de profondeur sur deux pieds quatre poüces de largeur dans l'œuvre, et de cinq poüces d'épaisseur. L'espace en est si petit, qu'un seul homme y est mal à son aise. Ce bain est dans une grotte faite en partie du rocher, et en partie d'une voûte de pierre de taille qui empêche que la terre ne s'éboule (...)" F. Pasumot<sup>57</sup> note qu'une partie de la voûte n'est pas antique, mais correspond à une réfection moderne.

Dans un premier temps, trois piscines rectangulaires ont été relevées en plan avec une précision relativement bonne qui correspond à ce que l'on peut lire dans les publications du même auteur (fig. 3). Cet ensemble architectural était couvert d'un toit en tuile, qui a brûlé : "Une piscine en pierre de taille, bien cimentée (long. 3,50 m ; larg. 3,30m ; prof. 0,60 m) emplie de tuiles calcinées, et de chevrons à demi-brûlés [...]. Immédiatement au-dessous de son pavé, on rencontra de gros murs..."<sup>58</sup>. Le bassin nord remplit intégralement la pièce tandis que des espaces de circulation sont aménagés pour les deux autres piscines. Une galerie orientée nord-ouest/sud-est ouvre sur les piscines septentrionale et centrale. Une porte, au nord, permet d'accéder à la piscine nord via un corridor doté d'un escalier. On peut également parvenir à la piscine centrale depuis la galerie par une porte, ou depuis la piscine nord, en utilisant deux volées d'escaliers latérales. Au bout de la piscine nord, deux

55- Bertrand 1819, 18.

56- Chomel 1734, 301-302.

57- Pasumot 1810, 262.

58- Bertrand 1823, 50.

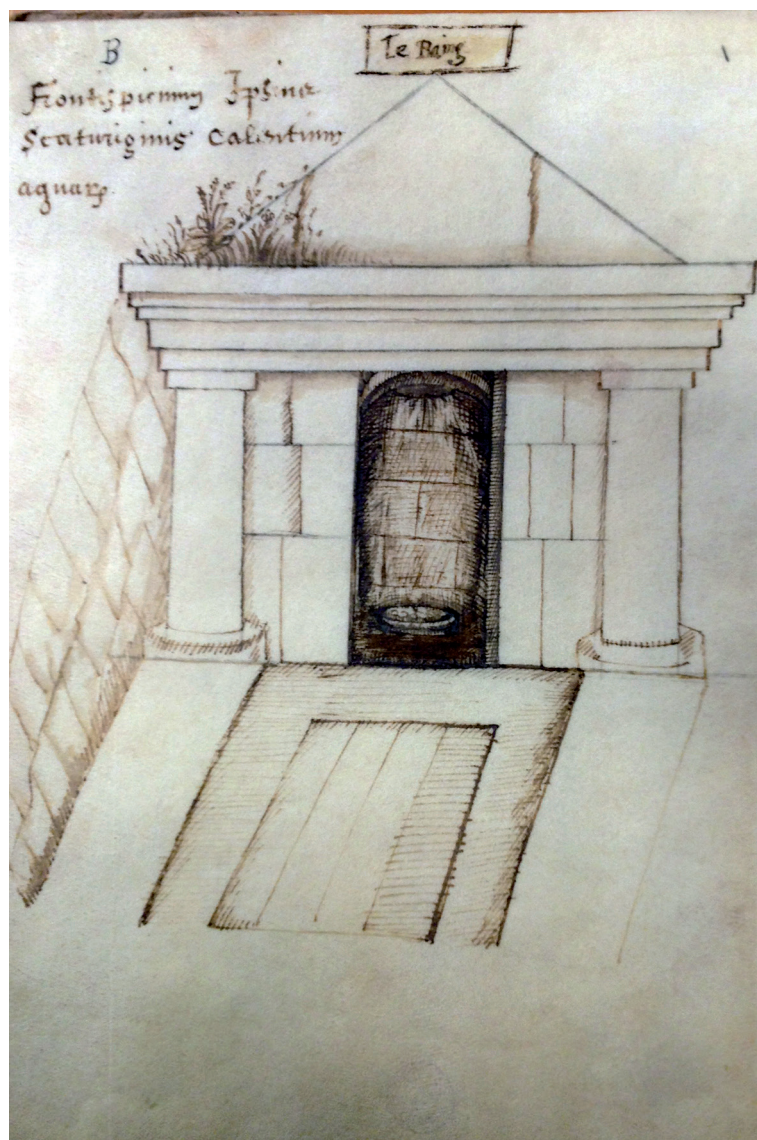


Fig. 13. Source du Bain de César dessinée par L. Chaduc (1610).

escaliers permettent de sortir du bain et donnent sur un étroit couloir longeant la piscine centrale à l'est et à l'ouest. On parvient à la piscine centrale par quatre escaliers situés à l'extrémité.

Depuis la piscine centrale, on peut atteindre la piscine méridionale grâce à une porte localisée dans l'angle sud-est de la pièce. On entre dans la piscine sud par quatre volées d'escaliers situées aux quatre extrémités. Au milieu de la pièce, sur la longueur, deux portes se répendent. L'une ouvre à l'est sur un espace inconnu (extérieur ?) tandis que la seconde donne sur une pièce carrée à l'ouest. Cette piscine présente une décoration rythmée de quatre niches semi-circulaires se faisant face deux à deux ; elles pouvaient abriter une décoration en ronde bosse. Il s'agit de la seule piscine ornée de telle manière.

La coupe montre que le mur nord de la piscine centrale est percé de deux arcatures en plein cintre, l'une contre l'autre, prenant naissance au fond de la piscine. Le mur entre les deux bassins semble construit en grand appareil si l'on en croit ce relevé.

Le plan est incomplet au sud, ne permettant pas de savoir s'il existait une véritable circulation en direction des deux baignoires, formant une autre partie du complexe thermal. En 1868, A. Ledru présente les vestiges d'une seconde campagne de travaux affectant cette zone<sup>59</sup>. Au sud-ouest de la piscine sud, deux salles chauffées ont été découvertes : une première au sol en briques, avec une baignoire (en brique, recouverte de stuc vert et dallée de marbre blanc), et une seconde chauffée par hypocauste, au sol en brique également. Ainsi, un complexe composé de quatre pièces chauffées au moins, avec des baignoires, formait la partie sud de l'établissement. Bertrand écrit en 1843 que les travaux mirent au jour cinq piscines successives, du nord au sud. Aucun plan n'appuie cette description.

- Les découvertes récentes



Fig. 14. Vue du sondage réalisé en 2007 à l'emplacement de l'ancien hôtel Métropole. La mire horizontale est posée au sommet du mur gallo-romain.

Lors du sondage réalisé en 2007 (fig. 14), un mur en petit appareil a été mis au jour sous une stratigraphie de près de 3 m, essentiellement composée de constructions et accumulations modernes<sup>60</sup>. Au pied d'une forte pente, le sondage n'a pas permis, pour des raisons de sécurité, le dégagement complet de la structure antique. Des blocs sculptés antiques surmontaient la maçonnerie gallo-romaine dans un sédiment sombre extrêmement organique résultant vraisemblablement d'une inondation (nombreuses branches, brindilles, feuilles). Cette observation correspond en tous points aux descriptions du XIX<sup>e</sup> s., lors de la découverte de blocs appartenant à la même série architecturale (fig. 15) : "En déblayant le terrain pour l'emplacement d'une maison que monsieur Chabory jeune fait construire au sud-est, et à une centaine de mètres des bains actuels, on a trouvé, il y a dix mois, non seulement des pierres roulées comme auprès de l'antique piscine, toutefois moins grosses et moins nombreuses, mais encore des racines et des branches d'arbustes entraînés avec elle. Sous cet éboulement, on a découvert une frise en pierre de taille décorée de chevaux, de taureaux, de lions marins, de sirènes, de dauphins, etc. ; [...]"<sup>61</sup>. La datation de cet incident climatique n'est pas connue actuellement. Compte tenu de la stratigraphie relative, il est antérieur à l'époque moderne et post-antique. Cette inondation a pu participer au démantèlement des monuments antiques. Une étude paléoenvironnementale est en cours.

59- Ledru 1868, 329-338.

60- Nectoux *et al.* 2014, 27-28.

61- Bertrand 1843, 497.

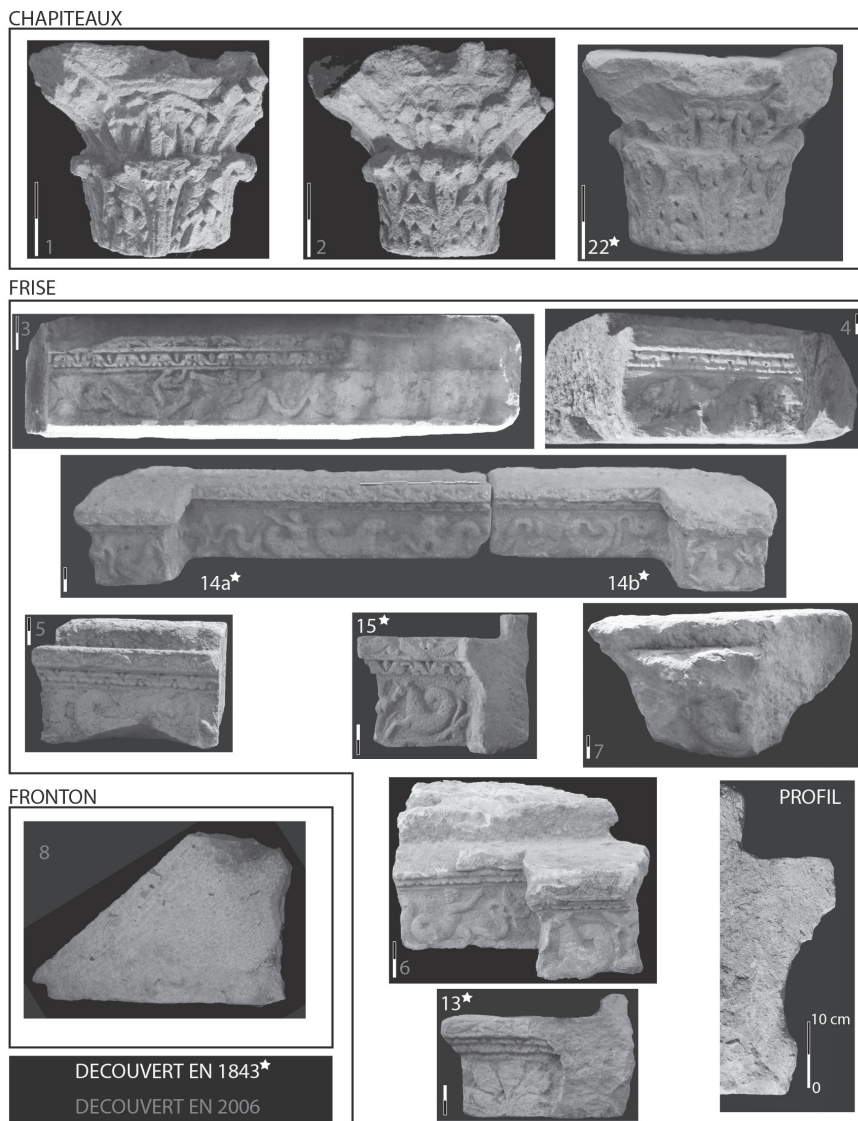


Fig. 15. Éléments lapidaires découverts dans les thermes (découvertes de 1843 et de 2006).

La maçonnerie antique, orientée nord-ouest/sud-est, large de 0,55 m, est construite en petit appareil de basalte mêlé de terre cuite architecturale, maçonné au mortier jaune. Elle présentait un ressaut de fondation visible côté nord (vers 1043,95 m). Son parement nord était recouvert d'un enduit en très mauvais état de conservation. Le niveau de circulation pouvait se situer vers 1044 m d'altitude.

L'orientation du mur est cohérente avec les maçonneries antiques relevées par A. Ledru et la relocalisation de ses découvertes prouve que ce mur peut faire partie du même ensemble (fig. 3). Nous pourrions être en présence de l'une des deux parois de la galerie limitant le complexe thermal au sud, si le plan est bien symétrique. Quelques tesselles en pâte de verre ont été recueillies dans les remblais de démolition contre le mur (jaune, vert,

bleu, blanc). Un quart de rond en brique indique également la présence de colonnes ou pilettes maçonnées à proximité.

- Les installations propres à l'eau : captage et diffusion

- *Les captages*

Le captage des sources pendant l'Antiquité a pu se faire de deux façons. Les descriptions de Ledru indiquent que les sources sortaient directement dans les piscines antiques<sup>62</sup>. Par ailleurs, C. Ledru dessine sur son plan et sur la coupe un captage situé au nord-est des thermes, avec une abside voûtée datée de la période romaine (fig. 16). Il s'agit de la source du Bain de César. M. Bertrand la date également de l'Antiquité en 1819 : "La source du Bain de César, renfermée dans un très petit bâtiment de forme antique, et reçue dans une auge de pierre où une seule personne pouvait se plonger à la fois, encore fallait-il qu'elle s'y tînt accroupie. Le baigneur courait souvent de grands dangers dans cette sorte de grotte, par la présence du gaz acide carbonique, dont le seuil de la porte, plus élevé que la surface de l'eau, favorisait l'accumulation"<sup>63</sup>. Cet aménagement était en élévation au xvii<sup>e</sup> s. (fig. 13), et a été par la suite modifié. En contrebas de ce premier captage, au sud-ouest, se trouve "une cuve" (lettre b du plan de Ledru) qui correspond à une seconde source. M. Bertrand<sup>64</sup> nous apprend qu'effectivement les fouilles ont mis au jour une source jusque-là inconnue "reçue dans un puits de forme octogonale, que l'on a conservé" et qui a été nommée Bain Ramond. On sait donc qu'au moins deux sources étaient captées durant l'Antiquité. La plus puissante des sources antiques sortait d'une "pierre de taille percée pour son écoulement"<sup>65</sup>.

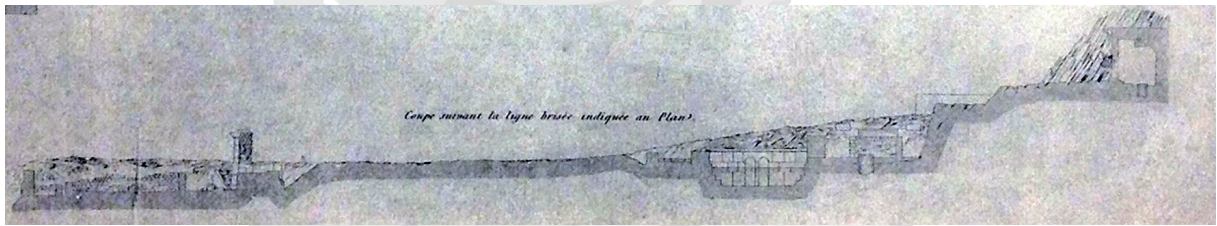


Fig. 16. Coupe relevée par l'architecte Ledru en 1822 où figurent à droite le temple et à gauche la source du Bain de César.

- *La diffusion*

- a) **Les conduites**

La diffusion de l'eau au sein de l'établissement devait se faire à l'aide de tuyaux de plomb (décrits au xix<sup>e</sup> s.) ou de bois, dont nous n'avons aujourd'hui plus de trace. Des conduites d'évacuation des eaux devaient également être nécessaires. C. Ledru dessine sur son plan plusieurs canalisations qui pourraient avoir eu cette fonction. Nous proposons également d'interpréter les deux murs parallèles, situés au nord-est de la cour à portiques, comme un canal d'évacuation des eaux. Ces murs ne correspondant pas à l'orientation des bâtiments, il est possible qu'ils aient eu une fonction technique.

62- Bertrand 1819, 23.

63- Bertrand 1819, 9-10.

64- Bertrand 1819, 23.

65- Bertrand 1843, 502.

### b) Les fontaines

Ce site a livré deux lionnes-fontaines en ronde-bosse<sup>66</sup>, de fabrication vraisemblablement locale. Elles sont à mettre en relation avec les lionnes arvernes d'Ydes et de Sarran (Cantal)<sup>67</sup> et de Tréteau (Allier)<sup>68</sup>. À cela, il faut ajouter celles de Couffy-sur-Sarsonne<sup>69</sup> et de Sérandon (Corrèze) en territoire Lémovice<sup>70</sup>.

Sidoine Apollinaire illustre au v<sup>e</sup> s. cette mode locale qui perdure en décrivant dans sa villa d'*Avitacum*<sup>71</sup> les "six tuyaux, dirigés extérieurement autour de la piscine, [qui] amènent des torrents d'eau du sommet de la montagne ; ils sont terminés chacun par une tête de lion si bien exécutée, que les personnes qui entrent sans être prévenues croient effectivement voir des dents prêtes à les dévorer, des yeux étincelants de fureur, et une crinière qui se hérissent". En plus de ces lionnes-fontaines, l'eau des thermes du Mont-Dore pouvait jaillir de "bornes-fontaines"<sup>72</sup>, peut-être équipées de vasques dont il manque la preuve archéologique. Il s'agit de cylindres évidés, au nombre de trois, présentant à la base une ouverture latérale rectangulaire servant à la jonction entre la canalisation d'arrivée d'eau et la fontaine. Une de ces bornes est décorée d'un motif végétal dans sa partie médiane (fig. 17), tandis que les deux autres sont lisses. Techniquement, elles peuvent être comparées à la fontaine de la Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal<sup>73</sup>.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

Fig. 17. Borne fontaine décorée d'un motif végétal. Elle est actuellement conservée dans l'établissement thermal.



66- Céroni *et al.* 1998, 23.

67- Bedhomme 1975.

68- Espérandieu 1908, n° 1630.

69- Allain 1973, 427-428.

70- Lintz 1992, 140 et 105.

71- *Ep.*, 2.2.

72- Bonnard & Percepid 1908, 32 ; Durand Lefebvre 1926, 32.

73- Lavagne *et al.* 2003, 461.

## LE CORPUS LAPIDAIRE

### L'état de l'inventaire

Malgré les nombreuses publications archéologiques, aucun inventaire des blocs antiques n'existait. Il est en cours de constitution : actuellement, 123 blocs architecturaux et sculptés sont recensés au Mont-Dore. Nous pouvons dénombrer : quatre bases, deux éléments de porte, 25 tronçons de colonne, 16 chapiteaux, quatre architraves, huit éléments de frise, 34 corniches, un fronton, 17 indéterminés, cinq éléments de fontaines ou supports de vasques, trois coffres funéraires et neuf sculptures en ronde bosse.

### L'intérêt du corpus et études en cours

L'inventaire en cours, mis en relation avec l'abondante bibliographie ancienne sur le site, montre l'intérêt de ce dossier pour l'étude de l'architecture antique. Tous les éléments architecturaux nécessaires à la restitution d'un monument, pour ses volumes principaux au moins, sont présents pour le temple. La situation est plus complexe pour les thermes.

La réflexion en cours sur la nature des matériaux et leur origine montre d'ores et déjà un choix différentiel pour l'architecture et pour la statuaire : l'architecture est en trachyte du Mont-Dore tandis que la statuaire est en trachy-andésite (doréite). L'organisation du chantier romain et de ses entrepreneurs est liée à l'origine des matériaux et à l'exploitation des carrières.

Le travail qui se poursuit consiste en un inventaire et un relevé des blocs architecturaux et sculptés en vue de restitutions architecturales. Cela doit permettre de resituer les monuments du Mont-Dore au sein de la province d'Aquitaine et d'affiner la datation du site, faute d'éléments mobiliers conservés, en réalisant de nouvelles lectures, près d'un siècle après les études de M. Durand-Lefebvre<sup>74</sup>.

### L'analyse préliminaire d'une petite série de blocs

Quatorze blocs, dont huit découverts en 2006-2007, forment un ensemble cohérent que nous présentons ici. Les découvertes réalisées en 2006-2007 sont à mettre en relation avec les vestiges mis au jour en 1843 (fig. 15).

- Les découvertes de 1843

E. Bertrand rapporte en 1844<sup>75</sup> les découvertes faites lors de la construction de M. Chabory : "Mais ce que monsieur Chabory n'a fait qu'apercevoir, c'est une partie d'une mosaïque composée de petits cubes diversement colorés, qui s'est montrée sous les débris des pilastres, des arcades et de l'architrave au-dessus desquels était la frise". Sans pouvoir localiser précisément les observations du docteur Bertrand, il est possible de les situer à proximité immédiate de la place Chazerat. La description fait état de vestiges à une "centaine de mètres" des thermes, mais il faut sans doute minimiser cette distance à la lumière des découvertes récentes.

- Les découvertes de 2006-2007

La destruction, en 2006, de l'Hôtel Métropole – situé immédiatement au sud des thermes, Place Chazerat – a été l'occasion de découvrir, fortuitement, plusieurs blocs sculptés, employés dans l'aménagement moderne.

Nous proposons ici un inventaire des blocs :

- Blocs 1 et 2, d. 0,20 m ; h. 0,45 m : chapiteaux corinthiens à deux registres de feuilles d'acanthes ; entre les volutes, les hélices en ruban plat s'enroulent en corne de bélier, serrées contre la lèvre du calathos. Ils entrent

74- Durand-Lefebvre 1926.

75- Bertrand 1844, 272.

dans la tradition esthétique du II<sup>e</sup> s. aquitain<sup>76</sup> avec la prééminence marquée de la digitation axiale<sup>77</sup>. Cependant, le décor est assez empâté, schématique, évolution datable de l'époque sévérienne à Vannes (seconde moitié du II<sup>e</sup> s.-début du III<sup>e</sup> s.). En effet, le chapiteau 2 montre une tige axiale prééminente, des lobes fortement creusés à la manière du type A de Saintes (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.)<sup>78</sup>. Deux autres chapiteaux au Mont-Dore présentent les mêmes caractéristiques stylistiques. L'ensemble serait datable de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. voire du début du III<sup>e</sup> s.

- Cinq éléments de frise (blocs n° 3, 4, 5, 6, 7) continue ornée de monstres marins ont été découverts. Ce motif, hérité de la thématique triomphale dès Auguste, devient fréquent à partir de la période flavienne. À l'image du triton représenté sur une colonne ornée de décors continus à Périgueux<sup>79</sup>, ces motifs sont probablement hérités des cartons d'époque hadrienne<sup>80</sup>.

La frise en bas-relief est surmontée d'un couronnement avec un rang de rais de cœur en ciseaux puis un bandeau décoré de crosses alternativement à droite ou à gauche. Les rais de cœur sont intercalés d'une feuille lancéolée. Les feuilles des rais de cœur sont larges, dentelées et s'évasent largement ce qui rappelle la tendance provinciale marquée dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. en Gaule et dans les provinces rhénanes<sup>81</sup>.

Un fragment de fronton correspondant à son extrémité inférieure droite ou gauche a également été mis au jour. Une moulure simple termine l'angle à l'extérieur.

- La proposition d'interprétation

- *La forme de l'architecture et son rattachement aux thermes*

D'après la forme des blocs, le plan comportait une partie octogonale et une façade avec un fronton triangulaire (bloc 8). La frise est finement ouvragée et soutenue par une colonnade corinthienne (chapiteaux, blocs 1 et 2) dont un chapiteau était déjà connu (1843). Les colonnes, disparues, pouvaient mesurer 1,60 à 1,80 m de haut. Notons qu'un quart de rond en brique retrouvé au cours du sondage accrédite la possibilité de colonnes construites en terre cuite architecturale. Les chapiteaux, proportionnels aux blocs sculptés, s'installent juste sous la frise, ce qui incite à voir ici le résultat du démontage d'un seul monument.

Le décor de la frise présentant divers protomes et monstres marins peut se rencontrer aussi bien en contexte funéraire comme pour les mausolées de Neumagen à Trèves<sup>82</sup> ou Vienne<sup>83</sup>, qu'en contexte thermal comme à Sens<sup>84</sup> et Saint-Romain-en-Gal<sup>85</sup> ou bien encore dans des édifices de spectacle comme à Vienne<sup>86</sup>. Considérant le contexte de découverte de chacun des blocs, aussi bien pour les découvertes anciennes que récentes, à proximité immédiate des thermes, nous proposons de rattacher cet ensemble à un édicule thermal<sup>87</sup>. Cela peut faire écho au captage antique reconnu : un puits octogonal<sup>88</sup>, même si le plan de Ledru ne figure pas précisément ce détail. À titre d'hypothèse de travail, cet ensemble architectural pourrait appartenir au décor d'un captage de source au sein de l'établissement thermal.

- *La datation*

Cet ensemble répond aux critères esthétiques de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. en Gaule et en Aquitaine, ce qui donne une indication chronologique pour une phase d'aménagement des thermes. Les décors du temple, si l'on

76- Tardy 2005, 51 et fig. n° 41.

77- Maligorne 2006, 120-121.

78- Tardy 1989, 74 et fig. n° 37.

79- Tardy 2005, 47-48.

80- Tardy 2005, 48.

81- Tardy 2005, 110-112.

82- Espérandieu, n° 06-5178.

83- Nouvel Espérandieu n° 271, 272 - VIE126, VIE126.

84- Espérandieu, n° 03-2148.

85- Nouvel Espérandieu n° 492, 199 - SRG012.

86- Nouvel Espérandieu n° 491, 199 - VIE506.

87- Nectoux & Dousteysier 2014.

88- Bertrand 1819, 23.



considère la porte et les colonnes historiées, se trouvent dans le même horizon chronologique, alors que la bibliographie rapportait souvent une construction au 1<sup>er</sup> s. sur la base de l'inscription culturelle<sup>89</sup>. Si la datation de cette inscription s'avérait effectivement aussi précoce (rappelons que la datation est peu fiable), nous pouvons supposer plusieurs phases de constructions ou d'aménagements au sein de l'établissement thermal du Mont-Dore. L'état actuel de cette étude est préliminaire ; nous espérons parvenir à affiner la chronologie de certains aménagements. La comparaison avec le temple de Mercure, avancée par M. Durand-Lefebvre<sup>90</sup> sur des arguments parfois dépassés, reste valable dans la mesure où la chronologie des aménagements monumentaux est globalement contemporaine<sup>91</sup>.

## LE MONT-DORE, UNE AGGLOMÉRATION PEU CONNUE

Nous proposons, grâce à la reprise de la documentation couplée aux données archéologiquement nouvelles, d'interpréter ce site majeur à l'échelle du territoire des Arvernes.

### De trop lointains vestiges...

L'abondante littérature des siècles passés, notamment celle des XVIII<sup>e</sup> s. et du début du XIX<sup>e</sup> s., propose une vision peu flatteuse du Mont-Dore. Il est particulièrement difficile de se rendre dans ce village tant les voies d'accès sont en mauvais état et l'accueil y est minimaliste pour le curiste, aussi bien au niveau des soins que des conditions de vie durant le séjour. Ce tableau sombre est accentué par des conditions atmosphériques rigoureuses qui frappent le visiteur (neige tardive de printemps et précoce d'automne, températures basses, ensoleillement partiel etc.) et par une topographie marquée qui complique les communications. Ce sentiment de "bout-du-monde" – tout au moins du petit monde auvergnat ! – perdure dans l'inconscient collectif malgré un renouveau, au cours du siècle dernier, avec la réalisation d'aménagements importants voulus par les pouvoirs publics. Le village est devenu petite ville à la faveur du développement de l'offre thermique et à la création d'un domaine skiable. Il est pourtant bien difficile de se défaire de cette image d'isolement et d'éloignement de la capitale départementale.

Malgré la connaissance de bâtiments publics gallo-romains, l'archéologie sur cette commune est inexistante. Cette zone de montagne, en dépit des preuves archéologiques, demeure perçue comme peu occupée jusqu'à la période moderne. Il en résulte une méconnaissance de ce secteur au niveau archéologique, sans doute liée à l'absence de zonage archéologique et au non suivi des travaux. Le cercle vicieux est imparable : la zone a sans doute été peu occupée/son suivi archéologique n'est pas une priorité/aucune nouvelle donnée n'est recueillie pendant des décennies/c'est bien là la preuve d'un secteur peu occupé aux périodes anciennes. On en vient même à occulter presque les évidences et à, si ce n'est les remettre en cause, du moins à minimiser les découvertes des XVIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> s. Les vestiges apparaissent alors comme isolés et personne ne peut projeter une réalité antique bien différente de celle des périodes médiévale et moderne connues par les données textuelles. Force est de constater que depuis près d'un siècle aucun archéologue ne s'est intéressé réellement à ce site et notre intérêt pour le Mont-Dore, il faut le reconnaître, est lié à une découverte faite par pur hasard, lors d'une promenade dominicale.

### ...à la (re)naissance d'une agglomération antique...

Nous découvrons un peu plus chaque jour combien les corpus documentaires (textuel et iconographique) et archéologiques afférents à ce site sont riches et peu exploités. L'interprétation que nous avons du complexe monumental du Mont-Dore se heurte forcément à cette tradition de minimiser l'importance du site par les archéologues locaux. La preuve la plus évidente est l'absence d'interprétation du site de la part des auteurs de

89- CIL, XIII, 1536.

90- Durand-Lefebvre 1926, 44.

91- Paillet & Tardy 2002, 128-129.

la *Carte archéologique de la Gaule* du Puy-de-Dôme<sup>92</sup>. Aucune iconographie récente n'est proposée (seuls des dessins du XIX<sup>e</sup> s. ou des photographies de 1926 sont réédités), renvoyant une image au lecteur pas assez attentif d'un site mal documenté, détruit et dont on ne peut dire grand-chose. Ni les notices, ni la partie synthèse sur le territoire<sup>93</sup> ne mettent en perspective les vestiges ou ne soulignent leur importance. Ces volumes étant le point de départ de presque toutes les études, il en découle que les synthèses plus récentes n'accordent que peu – voire pas du tout – de place à ce site. C'est le cas pour celle publiée par F. Trément en 2002<sup>94</sup> où le Mont-Dore est passé sous silence. En revanche, après notre découverte fortuite et le sondage qui en a suivi<sup>95</sup>, le site a été reconsidéré, d'abord par C. Girardy en 2010 qui fait apparaître Le Mont-Dore dans son listing des agglomérations secondaires d'Auvergne<sup>96</sup> ainsi que par l'un d'entre nous, en 2011<sup>97</sup>, dans un tableau synthétique présentant un bilan critique des agglomérations attestées dans le territoire des Arvernes. Depuis lors, l'idée d'une agglomération au Mont-Dore semble validée par la communauté archéologique et le site figure désormais dans le corpus des "agglomérations secondaires"<sup>98</sup>, mais sans toutefois que les arguments, plans ou vestiges qui plaident pour une telle interprétation, ne soient présentés.

L'étude que nous sommes en train de mener et dont nous esquissons ici nos premières conclusions partielles a permis de situer très précisément le complexe monumental observé au XIX<sup>e</sup> s. Le sondage réalisé en 2007 est désormais replacé dans son contexte et nous savons ainsi que les observations et le matériel qui en proviennent peuvent être rattachés à la partie sud de l'édifice thermal. Ce bâtiment était richement décoré (mosaïque, enduits peints, blocs sculptés) et les sources étaient judicieusement exploitées à des fins thérapeutiques. Ce site livre un corpus extrêmement intéressant d'éléments de mise en valeur des sorties d'eau avec des lionnes-fontaines et des bornes fontaines par ailleurs très mal connues. Des kiosques polygonaux mettant sans doute en scène ces fontaines existaient comme le prouve la découverte de petits chapiteaux et d'entablements ornés de monstres marins. Le Mont-Dore est en outre un des rares sites thermaux de l'Aquitaine où la gestion de l'eau depuis le griffon de la source peut être partiellement comprise. En face de ces thermes, de l'autre côté d'une cour rectangulaire, se dresse un temple mis en exergue par un podium. Il est agrémenté de hautes colonnes à tambours taillés dans le trachyte local et finement ciselés, surmontés de chapiteaux corinthiens figurés, bipartites. Ce temple, comme le temple de Mercure au sommet du puy de Dôme, est de plan hybride, mélangeant *cella* entourée d'une galerie de tradition gauloise et plan romain classique avec podium et pronaos. Plusieurs dieux reflétant également ce côté "hybride" sont honorés dans le temple : on connaît au moins Sianna et Jupiter.

Il est possible de dater cet ensemble monumental, sur la foi des décors, de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Pour le moment aucun autre mobilier archéologique ne permet de manière fiable de proposer une chronologie. La datation proposée par B. Rémy pour l'autel dédié à Sianna n'est pas incompatible (jusqu'au III<sup>e</sup> s.), même s'il retenait plus volontiers le I<sup>er</sup> s. en raison de la formule utilisée. L'édification de ce complexe monumental serait donc postérieure de quelques décennies tout au plus, au début du grand chantier du temple sommital du puy de Dôme<sup>99</sup>. On remarquera que les hauts sommets du territoire des Arvernes, véritables marqueurs du territoire, ont été particulièrement appréciés dans l'Antiquité, même si dans le cas présent on est au pied du puy de Sancy – là où sourdent les sources minérales exploitées – et non à son sommet. Une occupation antérieure, sans être datée, est archéologiquement attestée (qualifiée de "gauloise" par les auteurs du XIX<sup>e</sup> s.<sup>100</sup>).

Plusieurs indices prouvent que ces bâtiments monumentaux ne sont pas isolés. Au détour d'une phrase rédigée par M. Bertrand, on apprend également que des vestiges gallo-romains sont signalés en 1817 à

92- Provost & Mennessier-Jouannet 1994b.

93- Provost & Mennessier-Jouannet 1994a.

94- Trément 2002, 215-217.

95- Nectoux *et al.* 2008.

96- Girardy 2010, 210.

97- Dousteyssier 2011, 25.

98- Par exemple Baret 2013.

99- Tardy & Pailler 2005, 107.

100- Bertrand 1843, 490.

l'emplacement de "la nouvelle promenade"<sup>101</sup>, c'est-à-dire à l'ouest du complexe monumental, sans que l'on sache quelle est la nature et l'importance de ces vestiges. En revanche, on sait qu'au moins un espace funéraire a existé comme le prouvent les coffres conservés dans les thermes. M. Durand-Lefebvre<sup>102</sup> donne la provenance de l'un d'entre eux : il a été découvert en 1922, en rive droite de la Dordogne, aux "Pradets", c'est-à-dire à 300 m au sud-ouest des thermes. Enfin, un sondage réalisé place Charles de Gaulle, à 200 m au nord-ouest du complexe thermal, a livré également des vestiges antiques. De la mise en perspective de ces bribes d'informations, nous proposons de voir dans le site du Mont-Dore une véritable agglomération qui s'est développée au cours du Haut-Empire et dont, pour l'instant, seule une petite partie est documentée. La cartographie de ces différentes informations permet de proposer, avec toute la prudence qu'il convient, une occupation reconnue sur environ 8 ha.

### ...qu'il convient d'étudier dans sa globalité

Nous sommes pour l'instant dans le cas de ces sites pour lesquels l'habitat environnant n'est pas connu et qu'il ne convient pas d'interpréter trop vite, sur la seule foi de la documentation facilement exploitable, se privant d'une approche du terrain. Seul le cœur monumental du site du Mont-Dore est identifié comme c'était encore récemment le cas du site arverne dit "du temple de Mercure", au sommet du puy de Dôme, pour lequel l'agglomération du col de Ceyssat n'était pas connue jusqu'aux travaux de L. Humbert en 1999-2000<sup>103</sup> et dont nous proposons une lecture spatiale atypique<sup>104</sup>. J. Scheid dans ses conclusions du colloque de Grand revient d'ailleurs sur plusieurs exemples de sites comparables où ne sont connus que les bâtiments monumentaux et tord le cou, de manière argumentée et définitive, à la notion de "ville-sanctuaire" pour les Gaules<sup>105</sup>.

L'étude du site du Mont-Dore ne fait que commencer. Nous espérons pouvoir en proposer une lecture encore plus fine dans les années à venir et lui redonner toute la place qu'il mérite au sein de la géographie antique de la cité des Arvernes et plus généralement de la province d'Aquitaine. Parce qu'il convient bien de jouer sur les échelles et d'ouvrir progressivement la focale, la documentation en notre possession, majeure sur le temple et les thermes du Mont-Dore, ne doit pas nous empêcher de travailler sur l'ensemble du site, pour l'heure quasi inconnu, et nous comptons être aidés en cela par un suivi des travaux dans le cadre de l'archéologie préventive. Et de l'échelle du site, il faudra également ouvrir notre vision à celle de la région pour comprendre le rôle de ce site dans la structuration du territoire, dans ce massif du Sancy qui souffre encore d'une vision archaïque de "confins désertiques", éloigné du chef-lieu, comme le plateau voisin des Combrailles en souffraient encore il y a peu avant les travaux de Guy Massounie<sup>106</sup>.

Pour l'instant, bornons-nous à donner quelques pistes de réflexion qui vont nous animer dans les mois et années à venir :

- Le Mont-Dore est une des rares agglomérations arvernes où le complexe monumental est construit avec un même matériau, local. Une collaboration étroite entre archéologues et géologues, sur le modèle de celle mise en place sur l'étude du temple de Mercure<sup>107</sup>, pourrait permettre d'identifier la carrière qui a servi à approvisionner le chantier et la place de cette carrière au sein de l'agglomération (possible "quartier artisanal" sur le modèle du col de Ceyssat ?).
- Les études pétrographiques peuvent permettre de voir l'importance des carrières du Mont-Dore et de saisir l'aire de diffusion de leur produit, notamment au sein de la cité voisine des Lémovices en envisageant la "concurrence" avec le trachyte des volcans de la chaîne des Puy.

101- Bertrand 1819, 16.

102- Durand-Lefebvre 1926, 37.

103- Humbert 2000.

104- Dousteyssier 2011, 26-47.

105- Scheid 2015, 453.

106- Massounie 2015.

107- Miallier *et al.* 2013.

- Le Mont-Dore est une des rares agglomérations arvernes à disposer d'un corpus de blocs architecturaux permettant des propositions de restitution du/des bâtiments. Il est notable que le territoire des Arvernes ne livre que peu d'architecture monumentale en pierre et très peu d'inscriptions, contrairement à la situation observée chez les Vellaves<sup>108</sup> ce qui incite à réfléchir à l'économie de la pierre.
- Le Mont-Dore est une des deux agglomérations arvernes à disposer d'une parure monumentale avec un temple de plan hybride, mélangeant influences gauloises et romaines. Quelle(s) signification(s) peut-on lui accorder ?
- Dans la prolongation d'une réflexion initiée par M. Poux pour le cœur du territoire<sup>109</sup>, il est possible de participer à la réflexion multiscalair sur le "paysage religieux"<sup>110</sup> de la cité.
- Le corpus des blocs architecturaux doit permettre de replacer la production sculptée au sein de l'Aquitaine.
- Des "voies romaines" sont signalées à proximité du Mont-Dore sans qu'elles n'aient été archéologiquement documentées. Les accès à ce site gallo-romain, situé rappelons-le à plus de 1000 m d'altitude, ne sont pour l'instant pas connus.
- Le Mont-Dore fait partie des agglomérations arvernes où le thermalisme<sup>111</sup> est important, aux côtés de Royat/Chamalières et Vichy, par exemple. La place réelle de l'exploitation des eaux peut être étudiée.

---

## Source antique

Sidoine Apollinaire : *Lettres (livres I-V)*, t. II, édition établie par A. Loyen, Paris.

---

## Bibliographie

- |   |   |
|---|---|
| Allain, J. (1973) : "Circonscription du Limousin", <i>Gallia</i> , 31, 2, 423-437.  | Bertrand, M. (1819) : <i>Mémoire sur l'établissement thermal du Mont-D'Or et les antiquités que l'on vient d'y découvrir</i> , Clermont-Ferrand.              |
| Audin, P. (1983) : "Les eaux chez les Arvernes et les Bituriges (Les sanctuaires des eaux) - Chapitre I", <i>RACF</i> , 22-2, 83-108.   | — (1823) : <i>Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont D'Or</i> , Clermont-Ferrand.                                 |
| Banc, J. (1605) : <i>La mémoire renouvelée des merveilles des eaux naturelles en faveur de nos nymphes françaises et des malades qui ont recours à leur emploi salutaire</i> , Paris. | — (1843) : "Notes sur les antiquités découvertes au Mont Dore", <i>Annales scientifiques de l'Auvergne</i> , 16, 488-502.                                     |
| Baret, F. (2013) : "Les agglomérations 'secondaires' gallo-romaines dans le Massif Central", <i>Revue d'Auvergne</i> , 606/607, 2, 31-70.   | Bet, P. et B. Dousteysier, éd. (2014) : <i>Éclats arvernes, Fragments archéologiques (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)</i> , Clermont-Ferrand. |
| Baucheron, F. (2004) : "Lezoux, 2 rue Saint-Taurin et place Jean-Rimbert", <i>Bilan scientifique de la région Auvergne 2002</i> , Clermont-Ferrand, 102-104.                          | Blanchard, F. (2015) : <i>Jupiter dans les Gaules et les Germanies, du Capitole au cavalier à l'anguipède</i> , Rennes.                                       |
| Bedhomme M.-N. (1975) : "Les lionnes-fontaines en Auvergne", <i>RACF</i> , 14, 203-212.   | Boivin, P. et S. Liégard (2014) : "Éléments de statuaire en trachyte du puy Cliersou ou de l'Aumône/Petit Suchet", in : Bet & Dousteysier, éd. 2014, 220-221. |

---

108- Voir la contribution d'É. Nectoux dans le présent volume.

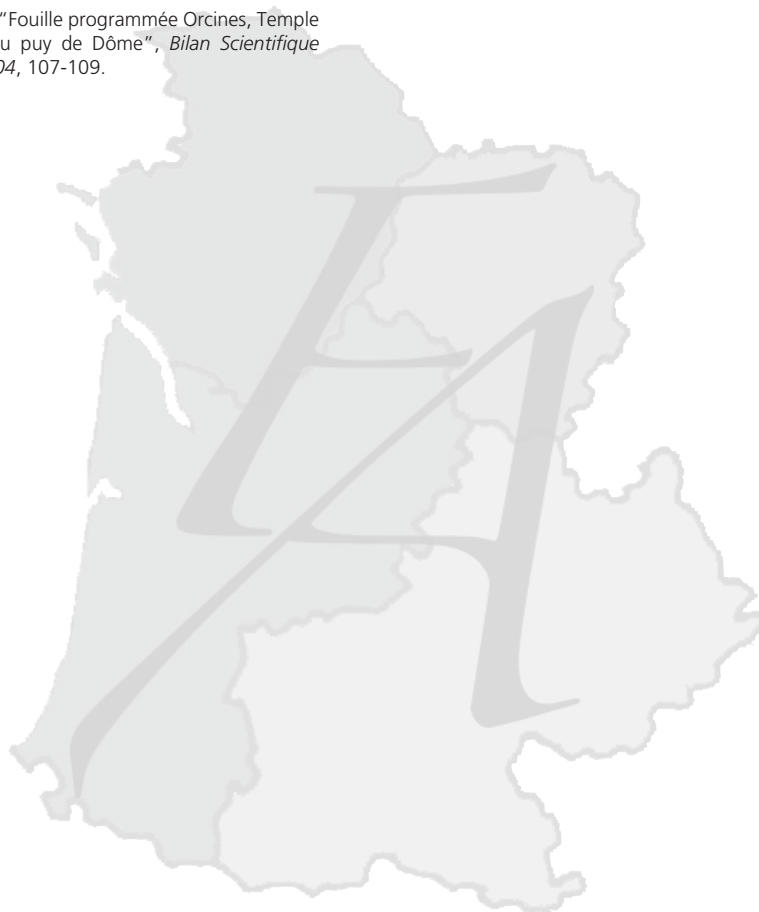
109- Poux 2015.

110- Polignac & Scheid 2010.

111- Pratiqué sans doute à des fins médicales ; Bouet 2015, 53-54.

- Bonnard, L. avec la collab. de É. Percepiéd (1908) : *La Gaule thermale, Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris.
- Bouet, A. (2002) : "Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques des trois Gaules", *RAN*, 35, 289-312.
- Bouillet, J.-B. (1838) : "Rapport sur les monuments du Puy-de-Dôme", *Bulletin Monumental*, 4, 485-486.
- (1844) : "Note sur des antiquités découvertes au Mont-Dore", *Tablettes historiques de l'Auvergne*, 5, 265-276.
- (1846) : "Buste antique découvert au Mont-Dore", *Tablettes historiques de l'Auvergne*, 7, 240.
- Buffet, L. (1971) : "Recherches à Reyrol, commune d'Anzat-le-Luguet, Puy-de-Dôme", *RACF*, 10-1, 67-80.
- Ceroni, B., B. Fizellier-Sauget, A. Lafont, J.-F. Luneau, P. Piera et J.-M. Sauget (1998) : *Le Mont-Dore, une ville d'eaux en Auvergne, Puy-de-Dôme*, Images du patrimoine 175, Clermont-Ferrand.
- Chaduc, L. (1610) : *Antiquités des Baingz près le Montdor en Auvergne*, ms conservé à la BU Clermont.
- Dechezleprêtre, T., K. Gruel et M. Joly, éd. (2015) : *Agglomérations et sanctuaires : réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011, Épinal.
- Dousteyssier, B. (2003) : *Plateau du Cézallier, du Cantal, et de l'Artense (Cantal, Puy-de-Dôme)*, DFS de prospections aériennes, SRA Auvergne, CRCA/CERAA, Clermont-Ferrand.
- (2011) : *La cité des Arvernes, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.*, Clermont-Ferrand.
- Dufraisse de Vernines, J. (1748) : *Dissertation sur les monuments anciens qui se trouvent à bains, village du Montdor en Auvergne*, ms conservé à la BU Clermont.
- Durand-Lefevre, M. (1926) : *Les vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore*, Le Puy-en-Velay.
- Esperandieu, É. (1893) : *Musée de Périgueux, Inscriptions antiques*, Périgueux.
- (1908) : *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. II, Aquitaine*, Paris.
- (1925) : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. IX, Gaule Germanique (troisième partie) et supplément*, Paris.
- Fournier, P.-F. (1962) : "Le dieu cavalier à l'anguipède dans la cité des Arvernes", *RACF*, 1-2, 105-127.
- Gruel, K. et M. Joly (2015) : "Sanctuaires et territoires", in : Dechezleprêtre et al., éd. 2015, 115-127.
- Humbert, L. (2000) : *Contribution à l'étude des vestiges gallo-romains du col de Ceysat (Puy-de-Dôme), Une agglomération secondaire ?*, Mémoire de DEA inédit, université de Clermont-Ferrand.
- Lavagne, H. (2003) : *Vienne, Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, Paris.
- Ledru, A. (1868) : "Note sur la mise au jour d'une grande partie de l'établissement thermal du Mont-Dore", *Mémoire de l'académie des Sciences de Clermont-Ferrand*, 10, 329-338.
- Lintz, G. (1992) : *La Corrèze*, CAG 19, Paris.
- Maligorne, Y. (2006) : *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes.
- Malte-Brun, M. (1810) : *Annales des Voyages*, 12, Paris.
- Martin, D., éd. (2002) : *L'identité de l'Auvergne, Mythe ou réalité historique, Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette.
- Massounie, G. (2015) : *Peuplements et paysages aux confins occidentaux du territoire des Arvernes de la protohistoire au Moyen Âge, Le cas de la Haute-Combraille (Puy-de-Dôme)*, thèse, université de Clermont-Ferrand.
- Miallier, D., P. Boivin, B. Dousteyssier et P. Labazuy (2013) : "L'origine de la roche mise en œuvre pour la construction du temple de Mercure, au sommet du puy de Dôme, élucidée, et les implications archéologiques", *JRA*, 26, 122-141.
- Mitton, C. (2006-2007) : "Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale", *RACF*, 45-46, URL : <http://racf.revues.org/680>
- Nectoux, É. et B. Dousteyssier (2014) : "Brut de destruction", in : Bet & Dousteyssier, éd. 2014, 188-189.
- Nectoux, É., R. Liabeuf, et B. Dousteyssier (2008) : "Le Mont-Dore, ancien hôtel Métropole", *Bilan scientifique de la région Auvergne 2007*, Clermont-Ferrand, 124-126.
- (2014) : *Le Mont-Dore, hôtel Métropole, travaux de démolition et découvertes*, rapport de sondage, SRA Auvergne.
- Nodier, C., J. Taylor et A. de Cailleux (1829) : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris.
- Paillet, J.-L. et D. Tardy avec la collab. de A. Pontet (2003) : "Un site archéologique en milieu extrême : le temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme", in : *Vestiges archéologiques en milieu extrême*, Paris, 32-49.
- Pasumot, F. (1810) : "Description de quelques monumens antiques qui existoient aux Bains du Mont-D'Or", in : Malte-Brun 1810, cahier XXXVI, 257- 281.
- Percepiéd, É. (1900) : *Stations thermales françaises : Le Mont-Dore*, Paris.
- Petit, J.-P. et M. Mangin avec la collab. de P. Brunella (1994) : *Les agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitche (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992*, Paris.
- Polignac, F. de, et J. Scheid, éd. (2010) : "Qu'est-ce qu'un 'paysage religieux' ? Représentations culturelles de l'espace dans les sociétés anciennes", *Revue de l'histoire des religions*, 227-4, 427-719.
- Poux, M. avec la collab. de M. Garcia et N. Beck (2015) : "De Mercure Arverne à Mercure Dumias, sanctuaires périurbains, géosymboles et lieux de mémoire en Basse-Auvergne", in : Dechezleprêtre et al., éd. 2015, 319-347.
- Poux, M. et M. Demierre, éd. (2016) : "Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne) : vestiges et rituel", *Gallia Suppl.* 62, Paris.
- Provost, M. et C. Mennessier-Jouannet (1994a) : *Clermont-Ferrand*, CAG 63/1, Paris.
- (1994b) : *Le Puy-de-Dôme*, CAG 63/2, Paris.
- Rabani-Beauregard, A. et P.-M. Gault de Saint-Germain (1802) : *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne*, Paris.
- Rémy, B. (1996) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Arvernes*, Bordeaux.
- Ruelle de Beaumesnil, P. de la (1780) : *Antiquités et monuments anciens de l'Auvergne*, dessins conservés à la BNF.

- Segard, M. (2014) : "Entre établissement rural et lieu de culte : une statue de cavalier à l'anguipède à Riom", in : Bet & Dousteysier, éd. 2014, 218-219.
- Tardieu, A. (1886) : L'Auvergne (*Puy-de-Dôme*), *Guide complet illustré* (disponible en ligne sur gallica.fr).
- Tardy, D. avec la collab. de É. Pénisson et V. Picard (2005) : *Le décor architectural de Vesunna (Périgueux antique)*, Aquitania Suppl. 12, Bordeaux.
- Tardy, D. avec la collab. de F. Schach (1989) : *Le décor architectural de Saintes antique : les chapiteaux et bases*, Aquitania Suppl. 5, Bordeaux.
- Tardy, D. et J.-L. Paillet (2005) : "Fouille programmée Orcines, Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme", *Bilan Scientifique Régional de l'Auvergne 2004*, 107-109.
- Tassaux, F. (1994) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux" in : Petit & Mangin 1994, 197-214.
- Trément, F. avec la collab. de P. Arnaud, S. Hettiger et C. Mennessier-Jouannet (2002) : "La cité arverne à l'époque romaine", in : Martin, éd. 2002, 195-217.
- Vernet, G. (1997) : "Le Mont-Dore, place Charles de Gaulle", *Bilan scientifique de la région Auvergne 1995*, Clermont-Ferrand, 85.
- Vinatié, A. et C. Baillargeat (2002) : *Archéologie en Cézallier et aux confins du Limon*, Aurillac.





# Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et la monumentalisation du Mont Anis : de l'agglomération secondaire à la *ciuitas nouua*

---

Élise Nectoux avec la collaboration d'Alain Wittmann

Le mont Anis, rocher sur lequel est établie la ville du Puy-en-Velay, était surmonté pendant l'Antiquité d'un sanctuaire lié à une agglomération secondaire. Le chef-lieu de la cité vellave au Haut-Empire, *Ruessium* (aujourd'hui Saint-Paulien, Haute-Loire), est situé à 15 km au nord-ouest. L'organisation territoriale du Velay antique est marquée par un transfert de chef-lieu, déplaçant la capitale de *Ruessium* au Puy-en-Velay. Cette seconde ville fait l'objet d'un élan de monumentalisation au début du II<sup>e</sup> s., que nous allons présenter ici. À la fin de l'antiquité, la ville du Puy-en-Velay, nommée *Anicium* par Grégoire de Tours<sup>1</sup>, prend de l'importance ; une importance croissante qui ne faiblira plus jusqu'à nos jours. Le processus de monumentalisation donnant de l'importance au lieu, ou servant son importance, est un perpétuel va-et-vient entre architecture et pouvoir, le pouvoir faisant l'architecture et l'architecture sublimant le pouvoir (laïc ou religieux). Nous nous bornerons à étudier ici le phénomène antique, mais la réflexion pourrait aisément être illustrée pour le Moyen Âge tout entier, qui vit bâtir sur ce rocher d'immenses monuments (fig. 1).

C'est au XIX<sup>e</sup> s., qu'A. Aymard<sup>2</sup> propose, à la suite de multiples observations de terrain<sup>3</sup>, l'hypothèse d'un grand sanctuaire antique à l'emplacement de la cathédrale Notre-Dame du Puy<sup>4</sup>. Dans la bibliographie, cette hypothèse perdure sans nouvelle étude approfondie jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> s. L'historiographie s'appuyait alors sur l'idée selon laquelle chaque cathédrale a succédé à un sanctuaire antique. Le doute sur l'existence de ce sanctuaire est apparu à la fin du XX<sup>e</sup> s. : quels vestiges ont réellement été vus par A. Aymard, qu'en reste-t-il ? Les archives d'A. Aymard étaient éparpillées dans plusieurs propriétés privées et inaccessibles. La fouille menée par S. Liegard dans la cathédrale entre 1992 et 1995<sup>5</sup>, lors de sa restauration, fut l'occasion d'apporter de nouvelles données, toutefois difficiles à lier aux découvertes anciennes faute d'accès aux archives du XIX<sup>e</sup> s. Le doute s'est donc amplifié et le sanctuaire du Puy est absent de toutes les publications de synthèse sur le sujet.

---

1- “*Ad locum quem Anicium vocitant*” in : Grégoire de Tours, *Histoire des Francs* (10.25).

2- A. Aymard (1808-1889) est un érudit local incontournable pour l'étude du Puy-en-Velay, conservateur des monuments historiques du département (1839), conservateur des Archives départementales, secrétaire, vice-président puis président de la Société Académique du Puy (1871-1874) mais également scientifique de premier plan, il a suivi les travaux urbains et les restaurations des monuments historiques avec sérieux et précision (relevés en plan et en coupe, croquis, dessins de mobilier, conservation du mobilier au Musée Crozatier, ...).

3- Le chroniqueur Jacmon proposait déjà cette hypothèse en 1637 (Aymard 1857, 143), sans argumentation fiable.

4- Aymard 1857, 142-227.

5- Liegard 1999.



Notre doctorat<sup>6</sup> commencé dans la continuité de deux années de master, avait entre autres pour objectif de faire le point sur ce site, avec en ligne de mire la question du transfert de chef-lieu. Par chance, les archives d'A. Aymard sont devenues accessibles à travers deux collections publiques et une collection particulière<sup>7</sup>, permettant une analyse critique de la documentation ancienne, croisée avec un point sur les collections archéologiques du Musée Crozatier du Puy-en-Velay. Un travail de critique iconographique a été réalisé dans le cadre du projet collectif de recherches mené sur le baptistère Saint-Jean<sup>8</sup>. Afin de parfaire la reprise des données, nous avons réalisé des travaux de terrain, trois années de prospection thématique (prospection géophysique, archéologie du bâti en cave<sup>9</sup>) et un sondage accompagné d'une étude d'archéologie du bâti<sup>10</sup>, pour proposer une synthèse.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

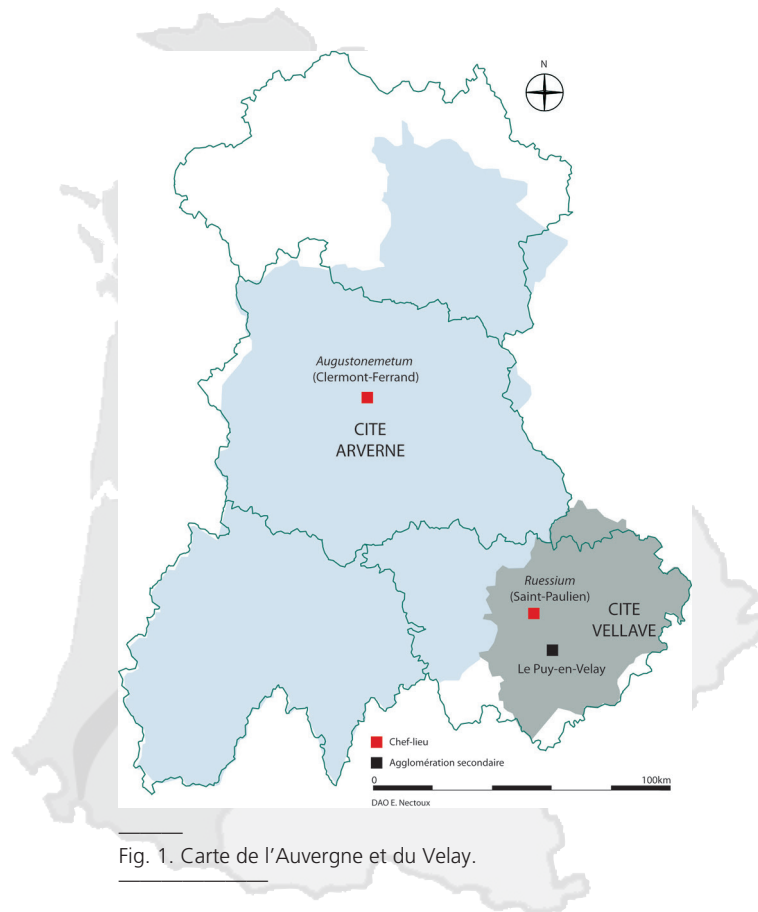


Fig. 1. Carte de l'Auvergne et du Velay.

6- "Les capitales vellaves, topographie urbaine, territoire et paysage", sous la direction de F. Trément, Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

7- Collection Saby-Thiollier (archives départementales de la Haute-Loire), étudiée dans le cadre du PCR sur le baptistère Saint-Jean (sous la direction d'A.-B. Mérel-Brandenburg), avec la collaboration de B. Galland.

8- Galland & Nectoux 2008.

9- Nectoux 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010.

10- Nectoux 2009.

## L'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY, ÉTAT DE LA QUESTION

### Topographie et paysage

Le “creux du Puy” est l’entité paysagère la plus pertinente pour inscrire le site dans son environnement. Il représente un espace d’environ 6 km<sup>2</sup>, dont le centre est le mont Anis, et qui correspond aux vestiges des berges d’un bassin lacustre. Deux volcans surtseyens ont émergé au centre de ce bassin lacustre. Ce sont les dykes volcaniques du mont Anis (surmonté par le rocher Corneille) et du mont Aiguilhe. Dès la baisse des eaux, ces rochers ont occupé l’espace central du “creux du Puy”, dominant inévitablement le paysage. Les vallées de la Borne et du Dolaizon, au sortir de vallées encaissées et sinueuses<sup>11</sup>, irriguent les zones basses de l’ancien bassin lacustre, aux pieds des deux rochers, avant de se jeter dans la jeune Loire. “Le plus proche du confluent, le plus gigantesque, le “Puy” par excellence, c’est le rocher Corneille, puissant monolithe haut de 130 mètres, aux flancs duquel s’accroche la cité ; à côté, gagnant en finesse ce qu’il perd en hauteur, le rocher d’Aiguilhe, menhir titanesque de 870 mètres [...]. C’est dans ce paysage chaotique qu’a grandi la ville”<sup>12</sup> (fig. 2).

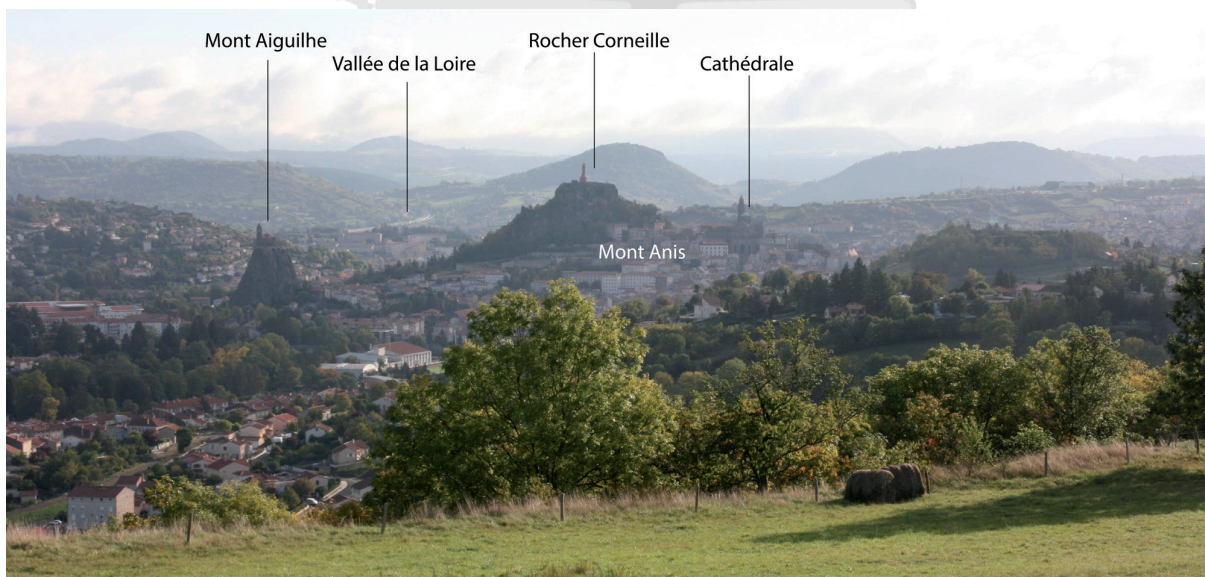


Fig. 2. Vue du paysage.

### Évolution de l’occupation

L’être humain ne peut être insensible à pareil paysage. Dès le néolithique, une occupation dense est attestée dans la vallée de la Borne (commune d’Espaly-Saint-Marcel), au débouché de la rivière dans le “creux du puy”<sup>13</sup> ;

11- L’altitude du mont Anis est comprise entre 620 et 730 m NGF. À 5 km au sud du sommet du mont Anis, la colline qui domine le paysage est à 970 m d’altitude.

12- Gaussin 1951, 243.

13- Georjon *et al.* 2004, 107-132.

le mont Anis est également fréquenté<sup>14</sup>. La protohistoire connaît un épisode de fréquentation intense sur le mont Anis, et probablement d'installation, à l'âge du Bronze final. Quelques milliers de tessons de céramique, découverts dans les remblais antiques de la terrasse principale, attestent de cette occupation<sup>15</sup>. Cependant, aucune structure n'est conservée. Les premiers aménagements de grande ampleur sont les travaux romains, avec la construction de terrasses agrandissant les espaces constructibles dans la partie haute du mont Anis. Aux pieds des pentes, l'installation humaine se poursuit avec parcimonie. C'est au Moyen Âge classique que la ville s'étend clairement aux pieds de la colline. "La ville ancienne a préféré les pentes difficiles du Mont Anis. Pourquoi ? La réponse est peut-être dans ces statues, ces chapelles, cette cathédrale, que termine chaque éminence, comme si l'œuvre de la nature dut être achevée par la main de l'homme"<sup>16</sup>. Le mont Anis est fréquenté sans interruption jusqu'à aujourd'hui.

Les vallées environnantes sont ponctuées de domaines ruraux antiques, généralement occupés du 1<sup>er</sup> s. au 4<sup>ème</sup> s. Ces domaines comportent souvent la traditionnelle *pars urbana*, *pars rustica* et de petites nécropoles familiales. Ces vallées comptent également quelques sites qui pourraient accueillir des lieux de cultes (dans la vallée du Riou notamment). Quelques tracés routiers ponctuent le paysage, partant en étoile autour du Puy-en-Velay (fig. 3).

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

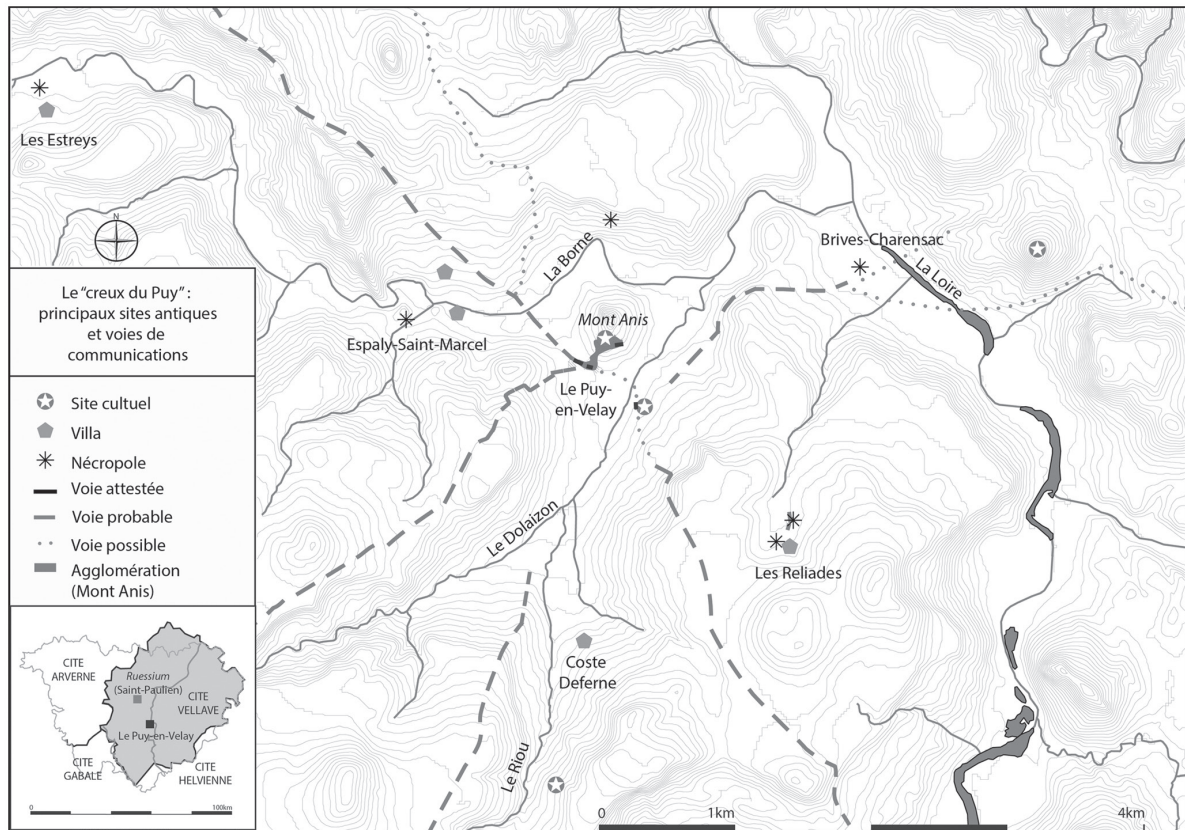


Fig. 3. Carte des occupations dans le "creux du Puy".

14- Liegard *et al.* 2000, 57.

15- Liegard 1992-1995 ; Nectoux 2007 ; Kurzaj 2012.

16- Gaussin 1951, 243.

## Une agglomération antique ?

- Étendue et structuration de l'agglomération

S'il ne fait guère de doute que la colline d'Anis abritait un habitat aggloméré dès la période romaine, les données sont rares et disparates, rendant délicate la compréhension de son organisation. Les travaux urbains du XIX<sup>e</sup> s. (adduction d'eau, puis de gaz) ont offert les premiers résultats archéologiques, grâce au suivi assidu d'A. Aymard et de ses collègues de la société académique du Puy. On trouve du mobilier antique sur une trentaine d'hectares, remanié par les constructions médiévales profondément ancrées dans le rocher. Les structures archéologiques mises au jour correspondent à quatre secteurs, auxquels il faut ajouter le quartier monumental (fig. 4).

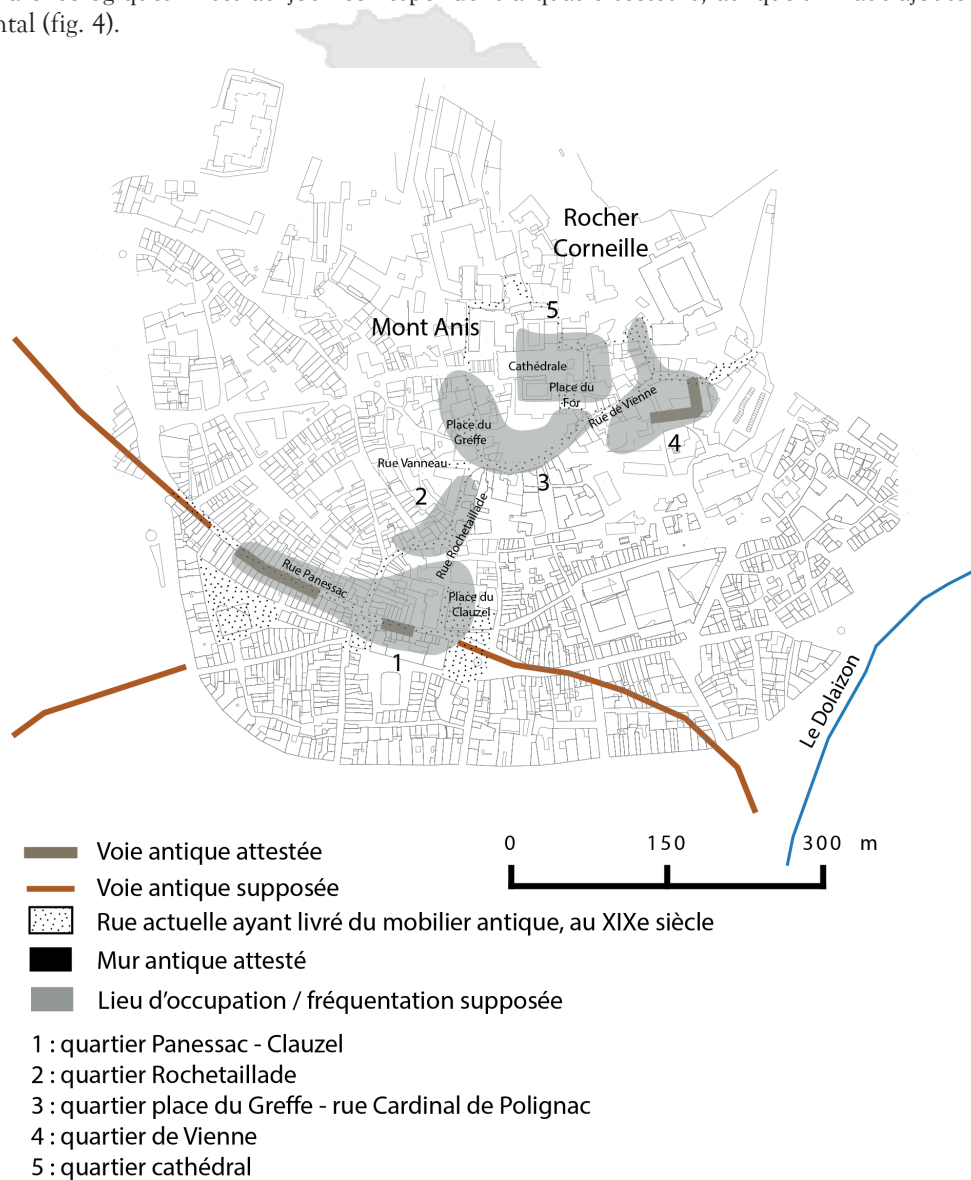


Fig. 4. Plan de l'agglomération.

— *Rue Panessac, Courrierie et Place du Clauzel*

Ce secteur est situé aux pieds de la colline d'Anis, sur le flanc sud. L'actuelle rue Panessac a livré des vestiges de voirie antique, probablement structurante pour l'habitat aggloméré. Les qualités de la voirie décrite par A. Aymard montrent qu'il ne s'agit pas seulement d'une petite desserte locale. Ses nombreuses recharges antiques indiquent qu'elle a pu connaître une intense fréquentation.

La rue Courrierie, dans le prolongement de la rue précédemment décrite, a offert quelques maçonneries antiques qu'il reste difficile d'interpréter : habitat, commerce en bordure de voie ?

Plus à l'est, s'ouvre l'actuelle Place du Clauzel, où furent dégagés les vestiges d'une forge, sur une petite terrasse artificielle datable de la fin du I<sup>er</sup> s. p.C. ou du début du siècle suivant<sup>17</sup>. L'une des quatre pièces fouillées présente les aménagements caractéristiques d'une forge : déchets de forge, deux secteurs de rubéfaction, foyer, scories, battitures, probable contenant pour trempe, fondation d'enclume. L'ensemble est installé sous les Flaviens, ou au début du II<sup>e</sup> s. p.C. au plus tard, ce qui correspond à la datation de construction du centre monumental au sommet du Mont Anis. Le site est occupé jusqu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., ou le début du III<sup>e</sup> s. Des vestiges mobiliers de la fin de l'Antiquité (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.-début du V<sup>e</sup> s.) attestent une fréquentation du site et une activité de récupération de murs<sup>18</sup>.

— *Rue Saulnerie et rue Rochetaillade*

Les travaux d'adduction d'eau menés dans les rues Saulnerie et Rochetaillade, à mi-pente de la colline d'Anis, sur le flanc sud, ont livré du mobilier antique sur tout le tracé. Ce secteur est situé entre le "quartier" de la rue Courreie/Place du Clauzel, et celui de la rue Cardinal de Polignac/Lycée Anne-Marie-Martel, dans un lieu en forte pente. Si des constructions ont été installées ici pendant l'Antiquité, elles ont nécessité un établissement en terrasse, dont nous n'avons plus trace. La nature de l'occupation est totalement incertaine, puisque seul du mobilier a été découvert. Ce quartier a été très largement construit à la période médiévale ; la rue Rochetaillade comprend, aujourd'hui encore, plusieurs maisons romanes et bien entendu des maisons et aménagements des XIII<sup>e</sup> s., XIV<sup>e</sup> s., XV<sup>e</sup> s. et modernes. Il n'est donc pas interdit de penser que d'autres, antiques, ont pu disparaître.

— *Place du Greffe, Rue Cardinal de Polignac*

La découverte d'un long mur épais, accompagné de céramiques gallo-romaines, de monnaies du Haut et du Bas-Empire ainsi que d'enduits peints, permet de situer place du Greffe une occupation antique disposée en terrasse. Par défaut, nous pouvons supposer un habitat, sans exclure la possibilité d'installations liées à l'accès au sanctuaire (petits sanctuaires périphériques, boutiques, ...), notamment en raison de la présence d'une abside sous le sol de la place du Greffe à l'est, qu'A. Aymard suppose antique<sup>19</sup>. Dans un brouillon de publication<sup>20</sup>, A. Aymard donne quelques détails : "En divers endroits de la rue, à une profondeur de 30 cm, une aire battue ou piétinée sous laquelle la terre était entremêlée de débris jectisses très divers : fragments de marbre blanc, de tuiles à rebord, de menus débris d'or (???), des (??) d'huîtres et des tessons ou poteries romaines, les types des vases samniens étaient ceux que nous avons indiqués ailleurs, notamment dans la rue Traverse". On lit qu'il y avait également des fragments d'hypocauste : "tubes à chaleur en terre cuite ornés de rayures".

Les découvertes de mobilier antique dans la rue Cardinal de Polignac ont principalement été faites dans le cadre des travaux d'adduction d'eau (1864). A. Aymard signale dans ses manuscrits un bloc avec trou de louve au n° 39 de la rue de l'ancienne préfecture<sup>21</sup>, qui n'a pas été retrouvé. Les visites de caves menées entre autres dans l'hôtel de Polignac et quelques maisons voisines n'ont pas apporté d'élément supplémentaire. Les données recueillies ici sont minces et les interprétations sont par conséquent délicates.

17- Vallat 2008.

18- Vallat 2008.

19- Manuscrit ADHL.

20- Manuscrit ADHL.

21- Manuscrit ADHL.

– Rue de Vienne

Ce secteur est situé à mi-pente de la colline d'Anis, sur le flanc sud, à l'emplacement d'un léger replat naturel. Les demoiselles de l'instruction ont fait démolir en 1860 une maison délimitée au nord par la rue de Vienne et à l'ouest par la rue du musée, correspondant aujourd'hui au lycée Anne-Marie Martel. Cette maison était attenante aux "jardins de l'instruction". On fit, en 1860, de profondes tranchées avant de reconstruire ; celles-ci offrirent la lecture de vestiges de différentes époques, qu'il est parfois difficile de distinguer dans les descriptions. A. Aymard synthétise les observations de la façon suivante : "En dessous d'une bâtisse du XII<sup>e</sup> siècle, existait peut-être une autre de l'époque mérovingienne"<sup>22</sup>. À cela, il ajoute une occupation antique assez clairement suggérée par le mobilier<sup>23</sup>. Outre le mobilier céramique, A. Aymard et son équipe ont mis au jour des moellons de petit appareil, la partie supérieure d'une architrave en grès, ainsi que sa partie inférieure, semblable à celles exhumées à la place du For (conservés au musée Crozatier). Ces découvertes prenaient place aux côtés de deux rues perpendiculaires, supposées antiques, mises au jour entre 5,80 m et 8,20 m de profondeur. Côté sud, dans le niveau gallo-romain, furent trouvés des poteries, des amphores, des fragments de sculptures en grès, des moellons cubiques de petit appareil, des *tegulae*, ainsi que deux petits bronzes de Constantin et Décentius.

Il reste difficile de savoir si ces vestiges résultent de la démolition du sanctuaire ou d'un monument en place au carrefour de ces deux rues.

• Les nécropoles

– *Les vestiges lapidaires, funéraires*

Plusieurs ensembles funéraires sont recensés au Puy (11 morceaux d'une frise ornée d'amours, deux sarcophages, 19 bas-reliefs funéraires, 11 inscriptions funéraires), mais les nécropoles ne sont pas localisées. De fait, ces éléments ont été réemployés dans les constructions médiévales et souvent mis en scène : gageure d'une antiquité encensée, ou au moins, interrogée. La présence de certaines pièces, inscriptions monumentales ou décors de grande qualité, ont fait couler beaucoup d'encre sur le statut du Puy-en-Velay pendant l'Antiquité et sont à l'origine de véritables querelles idéologiques. Pour certains, ces blocs étaient clairement issus des nécropoles de Saint-Paulien<sup>24</sup>, pour d'autres, ces monuments étaient en place au Puy, sans qu'aucune discussion censée ne soit possible entre les parties.

Après avoir commencé une étude du phénomène du réemploi en Velay<sup>25</sup>, il s'avère que le déplacement de blocs sculptés antiques, pour un réemploi dans un édifice religieux, est attesté dans le nord du Velay. Les fragments de la pile funéraire de Pontempeyrat ont été déplacés d'une dizaine de kilomètres, pour être réemployés dans l'église de Saint-Victor-sur-Arlanc. Rien n'empêche donc les constructeurs médiévaux d'avoir pillé une nécropole Ruessienne, pour construire au Puy, la distance étant sensiblement la même.

Force est de constater qu'il est impossible d'attribuer au Puy-en-Velay ou à une autre localité (par exemple Saint-Paulien) l'origine des mausolées de grande qualité que nous connaissons à l'état de puzzle dans le quartier Cathédral. Leur monumentalité pourrait faire l'objet d'un autre développement.

– *Les nécropoles attestées dans le "creux du Puy"*

Un seul mausolée en pierre est connu par la fouille dans le "creux du Puy" : à Espaly-Saint-Marcel, au lieu-dit L'Arbouisset (fig. 3). Fouillé au XIX<sup>e</sup> s., il est vraisemblablement à mettre en relation avec les imposantes villas voisines fouillées par la même génération d'archéologues (Gallice, La Dreit).

Une nécropole est supposée à Aiguilhe, au lieu-dit Chosson, dominant le "creux du Puy" au nord, suite à la découverte d'incinérations et d'une stèle en arkose (retailée en bac à fleur<sup>26</sup>). La fouille préventive récente

22- Aymard 1860, 150.

23- Aymard 1860, 150.

24- Rouchon 1947.

25- Foulquier & Nectoux 2012.

26- Découverte B. Galland.

menée sur le tracé du contournement du Puy, au lieu-dit Les Reliades, a mis au jour deux nécropoles antiques probablement liées à un domaine rural<sup>27</sup>.

Toutes ces découvertes se rattachent visiblement à des ensembles familiaux (voir fig. 3) ; aucune nécropole urbaine n'a été mise en évidence pour l'instant. Les découvertes à Brives-Charensac forment un ensemble plus conséquent, en bordure de voie (incinération et monument funéraire<sup>28</sup>), mais l'éloignement du Puy invite à supposer un autre habitat.

## LE QUARTIER CATHÉDRAL

### Description archéologique des vestiges du sanctuaire

- Structures de soutènement

Les vestiges antiques les plus conséquents au Puy-en-Velay sont les aménagements topographiques recensés dans le quartier cathédral : murs de terrasses et cryptoportique (fig. 5).

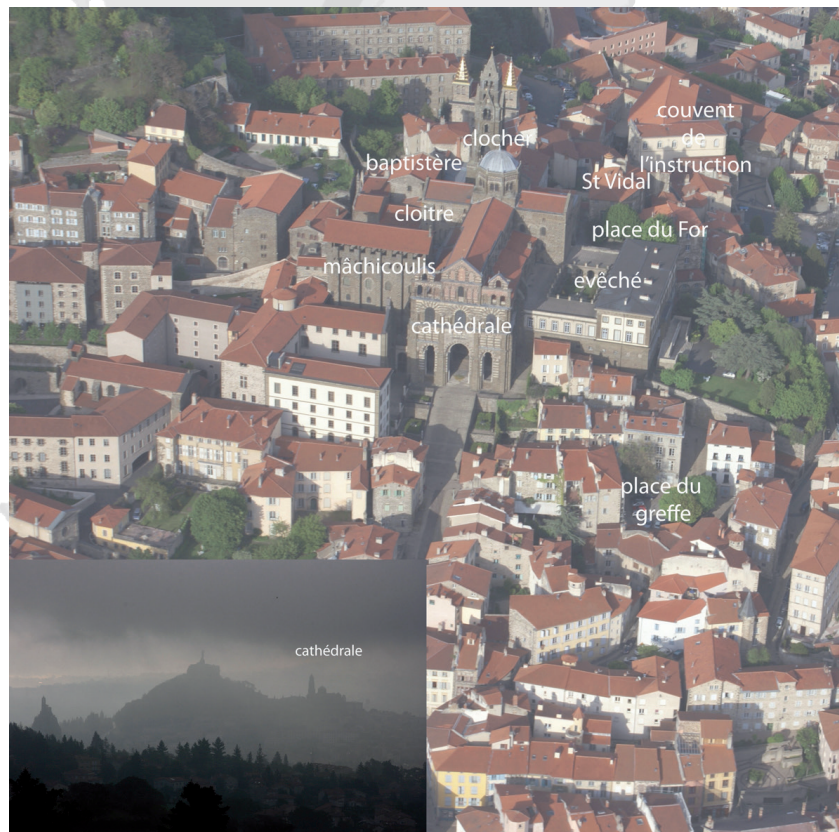


Fig. 5. Localisation des noms cités dans le texte – photographie aérienne (cl. H. Nectoux).

27- Bonaventure 2012.

28- Gagne et al. 2010.

– *Les murs de soutènement de la plate-forme sommitale*

- Cathédrale Notre-Dame (fig. 6, n° 1)

Le mur de soutènement le plus imposant est celui mis au jour par S. Liegard dans la cinquième travée de la cathédrale Notre-Dame, orienté nord-sud, qui affleure à 684,75 m. Sa longueur n'est pas connue (il mesure au moins 7,50 m) ; sa largeur est de 4,25 m et il est conservé sur 4 m de haut<sup>29</sup>. Construit en petit appareil de brèche, il présente quelques trous de boulins et un ressaut. Du côté est de cette maçonnerie, est disposé un épais remblai constitué d'un mille-feuille de couches superposées renfermant un important lot de mobilier protohistorique, mais également des éléments gallo-romains datables, au plus tard, du début du II<sup>e</sup> s. p.C.<sup>30</sup>. La maçonnerie est donc édifiée à ce moment-là et sa fonction de soutènement est claire.

- Évêché (fig. 6, n° 2)

Dans les caves de l'évêché<sup>31</sup>, nous avons étudié en coupe une maçonnerie en petit appareil de brèche de 2,20 m de largeur<sup>32</sup>. La stratigraphie montre, au nord de ce mur, un apport de remblais similaire à ce qu'a pu décrire S. Liegard dans la cathédrale<sup>33</sup>. Ces deux maçonneries font partie du même ensemble dont la fonction de soutènement est attestée.

- Place du For, mur nord (fig. 6, n° 3)

A. Aymard a fouillé en mars 1857 deux murs parallèles place du For<sup>34</sup>. Le mur nord se trouve dans le prolongement du mur visible dans les caves de l'évêché et ses caractéristiques globales sont similaires<sup>35</sup>. Ce mur mesure 2,65 m de largeur en fondation (1,90 m au niveau de l'arase), et présente quatre ressauts sur le parement sud, pour 4 m de hauteur conservée. Le parement nord n'a pas été observé sur toute sa hauteur.

- Place du For, mur sud (fig. 6, n° 10)

A. Aymard a fouillé en février 1857 deux murs parallèles place du For<sup>36</sup>. Le mur sud-est de facture différente que le mur nord (fig. 6, n° 3).

- Baptistère Saint-Jean (fig. 6, n° 4).

La fouille menée par S. Liegard au baptistère Saint-Jean a livré un imposant mur antique, orienté nord sud<sup>37</sup>. Sa position, en pied de pente, et sa largeur d'1,40 m, invite à supposer une fonction de mur de soutènement, avec un contre-haut vers le nord. Un second mur lui est accolé, côté sud, qui n'a pas la même fonction (mortier peu solide).

- Salle basse des mâchicoulis (fig. 6, n° 7)

Dans le prolongement du mur 1, sous le cloître, est conservé un mur en petit appareil dont la largeur n'est pas connue<sup>38</sup>. Sa situation altitudinale en contre-bas du baptistère invite à voir ici un mur de soutènement<sup>39</sup>.

- Hôtel de Saint-Vidal (fig. 6 n° 5)

C. Le-Barrier et C. Delomier ont étudié dans le cadre d'une fouille d'archéologie préventive menée à l'hôtel de Saint-Vidal, une série de maçonneries en petit appareil (fig. 6, n° 5, 18, 19, 20) disposées dans la pente en

29- Liegard *et al.* 1999, 115-144.

30- Voir paragraphe "Aménagement interne de la plate-forme" p. 732.

31- Galerie souterraine - recherche d'eau se prolongeant sous le cloître de l'évêché.

32- Nectoux 2007, 57-72.

33- Les couches de terres rapportées présentaient le même type de mobilier remanié : mobilier céramique protohistorique et gallo-romain.

34- Aymard 1857, 153.

35- Nous n'avons pas connaissance de la nature du remblai interne à la structure, puisqu'A. Aymard n'a pas fouillé la terrasse.

36- Aymard 1857, 153 et 159.

37- Liegard 2008, 19 ; Chevalier 2014, 206.

38- Nous avons essayé d'estimer sa largeur à l'aide du géoradar, sans résultat probant (Nectoux 2009).

39- Voir paragraphe "Le cryptoportique" p. 730.



contrebas de la cathédrale au sud-est. Le plan obtenu les amène à proposer la présence de caissons de soutènement et étendent cette possibilité à la majeure partie de la plate-forme antique<sup>40</sup>. La lecture de l'ensemble des données sur ce site nous incite à restreindre la présence possible de caissons au secteur est de la terrasse (fig. 6). En effet, considérant l'interprétation de l'espace compris entre les deux murs de la place du For comme espace de circulation (niveaux de piétements décrits en 1857), nous proposons d'interpréter les structures d'une autre manière. Il pourrait y avoir à cet emplacement un porche d'accès au temple, une porte<sup>41</sup>. Des éléments de grand appareil (largement bûchés) visibles en contrebas de l'hôtel de Saint-Vidal sont un élément de réflexion à prendre en compte et qui appuie notre hypothèse.

- Cathédrale, bas-côté nord (fig. 6, n° 6)

S. Liegard a relevé une maçonnerie (fig. 6, n° 6) au nord du très large mur de soutènement (fig. 6, n° 1), qui vient s'appuyer sur celui-ci. D'orientation nord-ouest/sud-est, elle ne présente aucun alignement avec les autres structures antiques connues dans le quartier. Considérant sa situation, dans un espace où la pente naturelle est forte et les charges architecturales importantes à supporter, nous proposons de l'interpréter comme un mur de caisson (triangulaire ?), reliant la fondation du temple au cryptoportique.

- *Le cryptoportique*

L'étude d'archéologie du bâti que nous avons menée dans le bâtiment des mâchicoulis a permis de révéler la présence d'une structure voûtée en petit appareil, en contrebas et dans le prolongement du mur 1 (fig. 6). Au niveau de la salle basse des Mâchicoulis, sous la galerie du cloître, se trouvent une galerie et deux petites salles. Les parois de ces salles présentent un parement en petit appareil semblable aux murs antiques du quartier. Le mur est (fig. 6, n° 7) possède un départ de voûte (altitude : 682,50 m NGF), observé en juillet 2009<sup>42</sup>. La courbure de celle-ci laisse penser qu'elle retombait sur le mur ouest de la même salle (fig. 6, n° 8), formant une galerie voûtée de 3,30 m de largeur. Le sondage réalisé entre les deux murs n'a pas permis d'atteindre son objectif principal : retrouver un niveau de sol. S'il est conservé, il se trouve à une altitude inférieure à 680 m à cet endroit. Notons que le niveau de circulation observé par A. Aymard place du For était situé vers 879 m. La hauteur de l'espace utile antique n'est donc pas connue. En contrebas, la salle aux cuves (qui faisait partie de l'Hôtel-Dieu médiéval et moderne) comporte un désordre dans la maçonnerie<sup>43</sup>, exactement à l'aplomb du mur ouest du cryptoportique (fig. 6, n° 8a), environ 5 m plus bas. Nous avons ici la fondation du mur ouest du cryptoportique, vers 675 m NGF.

Au nord, la prolongation au-delà de l'espace du cloître roman n'est pas prouvée. La continuité du cryptoportique est attestée au sud par le mur 8b, visible dans le bâti derrière la porte haute percée dans la voûte de la salle basse des Mâchicoulis. À la lecture d'un plan de 1778 et du bâti environnant, nous supposons qu'il se prolonge au sud. Les chapelles Saint-Gilles et Saint-Martin présentent en partie basse (sous les peintures romanes), un parement en petit appareil régulier dans l'alignement exact des murs formant le cryptoportique (fig. 6, n° 8c et 8d). À cette observation, il faut ajouter un plan daté de 1778, dressé par l'architecte Portal ainé<sup>44</sup>, qui mentionne l'existence de "caves" de part et d'autre du grand escalier de la cathédrale, dans le prolongement du cryptoportique observé, derrière les murs visibles dans les chapelles Saint-Gilles et Saint-Martin. Nous pouvons en déduire, à titre d'hypothèse au moins, que le cryptoportique pouvait subsister en 1778 jusqu'en limite sud de la cathédrale Notre-Dame. Ce cryptoportique a été utilisé au XI<sup>e</sup> s. comme fondation de la cathédrale (chapelles Saint-Gilles et Saint-Martin<sup>45</sup>). Les remaniements importants du XII<sup>e</sup> s. n'ont pas modifié ce fait.

40- Delomier 2014.

41- Voir paragraphe "Le cheminement vers le sanctuaire" p. 741.

42- Nectoux 2009.

43- Maçonnerie de la voûte.

44- Corvisier 1993, 185, 187.

45- Brunon *et al.* 2005, 27.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans



Fig. 6. Plan du quartier monumental : structures antiques recensées.

Un massif comportant des éléments de grand appareil est visible dans la salle basse des Mâchicoulis (fig. 6, n° 22). Ces vestiges se trouvent en contrebas du mur ouest du cryptoportique. Nous proposons de voir ici un contrefort dont la chronologie est incertaine compte tenu des modifications médiévales de ce secteur.

Le retour éventuel vers l'est, côté nord, n'est pas connu<sup>46</sup>. Considérant la topographie, il n'est d'ailleurs pas certain qu'il y ait eu une telle construction. Un simple mur de soutènement a pu suffire ; il reste à l'identifier.

46- Le mur 7 se poursuit au-delà de la limite nord que forme le mur 4 dans le baptistère Saint-Jean.

Le retour de la structure vers l'est, côté sud, pourrait correspondre à l'espace compris entre les deux murs observés place du For (fig. 6, n° 3 et 10). Le lien entre les murs n'a pas été observé, la jonction se trouvant sous le cloître de l'évêché (à l'ouest du mur 2, ou entre les murs 3 et 10).

Ce cryptoportique est donc attesté à l'ouest, mais les éléments topographiques et archéologiques invitent à envisager son prolongement vers l'est. Ses extrémités ne sont pas documentées.

- *Aménagement interne de la plate-forme*
- Cathédrale (fig. 6, n° 9)

La maçonnerie décrite par S. Liegard en fondation du bas-côté sud de la cathédrale, orientée est-ouest (largeur inconnue), présente côté nord un apport de remblais. De ce fait, cette structure a un rôle de soutènement.

- Cathédrale (fig. 6, n° 12)

Le très large mur 1, découvert par S. Liegard, présentait un retour au nord (vers l'est) que l'on appelle le mur 12. C'est une construction en petit appareil, de 1,50 m de largeur, qui retient les remblais accumulés contre le mur 1.

- Cathédrale (fig. 6, n° 6)

Contre le mur 12, est disposé le mur 6 orienté nord-ouest/sud-est, construit avec un appareil irrégulier<sup>47</sup>. La présence de remblais à l'ouest, entre ce mur 6 et le mur 12, invite à interpréter cette structure comme un mur de soutènement. Son orientation très différente de toutes les autres structures du quartier cathédral pourrait indiquer un caisson de soutènement, éventuellement de forme triangulaire.

- L'aire sacrée

L'enceinte de l'aire sacrée correspond vraisemblablement à l'un des deux murs de terrasse observés place du For (fig. 6, n° 3). La question d'un éventuel couvrement entre les murs 3 et 10, place du For, se pose. Aucun élément solide ne permet actuellement de répondre à cette question. La présence d'une colonne effondrée (a priori sur place) laisse seulement supposer l'existence d'un portique surmontant le mur interne<sup>48</sup>. À l'ouest, le cryptoportique sert manifestement de limite (fig. 6, n° 7 et 8). À l'est, nous connaissons deux murs limitant la plate-forme, actuellement dans l'Hôtel de Saint-Vidal (fig. 6, n° 5 et n° 20).

Au baptistère Saint-Jean, S. Liegard<sup>49</sup> a fouillé deux maçonneries accolées, formant une seule structure double (fig. 6, n° 4) limitant manifestement le sanctuaire au nord. La maçonnerie interne (sud) se présentait comme un ressaut que l'on peut interpréter comme la fondation d'arcatures ou d'un dallage<sup>50</sup>.

- Le temple : vestiges attestés

Les vestiges du temple en lui-même, hormis les maçonneries de soutènement du sanctuaire, sont peu nombreux et sujets à discussion en raison de l'ancienneté de leur découverte. S. Liegard a mis au jour en 1995, au niveau du pilier nord-ouest du chœur (fig. 6, n° 11), deux blocs de grand appareil de brèche. Tous deux étaient liés avec du mortier antique du même type que celui des maçonneries des murs de soutènement. Le bloc supérieur présentait des indices de liaison avec d'autres blocs au sud et à l'est<sup>51</sup>. Nous avons là les seuls vestiges assurément en place et observés récemment, en grand appareil, appartenant vraisemblablement au temple, probablement à un de ses angles.

47- Liegard 1995, 36.

48- Et renforce l'interprétation de l'espace intermédiaire comme un espace "vide" (dans lequel la colonne a pu tomber) pouvant avoir servi à la circulation.

49- Liegard 2007-2008.

50- La largeur est inconnue ; la structure était recoupée au sud. Son arasement est à 684,85 m d'altitude, indiquant le niveau de sol supposé légèrement plus haut.

51- Liegard 1995, 48.

Contre ces blocs de grand appareil, en 1995, se trouvaient des éléments d'un mur en petit appareil (mur 17 ; fig. 6, n° 17), décrit comme antique par A. Aymard dans ses manuscrits<sup>52</sup>. Les données issues de la fouille plus récente ont conduit à dater cette construction des <sup>x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> s.</sup><sup>53</sup>. Si la datation absolue de cette maçonnerie est peu assurée, son emplacement formant un retour avec la structure 11, aligné avec la structure 12, fait que nous supposons la présence d'une maçonnerie antique à cet emplacement, modifié à la période médiévale.

Le mur 16 est décrit par A. Aymard dans ses manuscrits ; il le date de l'Antiquité. C'est une structure en petit appareil qui n'a pas été retrouvée en 1995<sup>54</sup>. Il s'agit peut-être d'un vestige antique, bien que cette datation soit peu étayée.

Dans le prolongement du mur 16, A. Aymard a relevé une série de blocs de grand appareil qui pouvaient être en place (trous de louve en position fonctionnelle), se terminant à l'est par un angle de bases à doucine (fig. 6, n° 14).

Cet angle de bases à doucine fait écho à l'angle 13 (fig. 6, n° 13), supposé en place par la chronologie relative apportée par l'observation du bâti (non démonté au <sup>xix<sup>e</sup> s.</sup>). L'alignement avec le mur 12 incite à rassembler ces structures (n° 13, 12, fig.6) pour former une construction cohérente, antique.

Au sud, un angle de base à doucine est visible Place du For (fig. 6, n° 15), bien que buché. Il se trouve dans le prolongement de la série de blocs à doucine reliant les angles 13 à 14, et à l'ouest, dans le prolongement du mur de soutènement n°6. La datation antique de cette structure est probable. Un dessin d'A. Aymard semble prouver qu'il existait des bases à doucines entre les n° 14 et 15 sur une longueur de 4,93 m<sup>55</sup>. Ils devaient se trouver sous le sol de la sacristie de Jean de Bourbon, démolie à partir de novembre 1870, maintenant passage vers la sacristie.

- Éléments de datation : le mobilier céramique

La datation de la construction du sanctuaire repose à la fois sur l'analyse du corpus architectural et sculpté, ainsi que sur l'étude succincte des vestiges céramiques<sup>56</sup>.

- Place du For

La "couche inférieure" située entre les deux murs de la Place du For (niveau de circulation probable) a livré un fragment d'assiette en sigillée marbrée. Ce type de vaisselle, dont l'esthétique tranche avec les productions courantes, est très discret dans le vaisselier antique. La production à La Graufesenque est datée globalement entre 30 p.C. et la fin du <sup>i<sup>er</sup> s.</sup><sup>57</sup>. Ce type de vaisselle était commercialisé en grande majorité en Italie (Pompei et surtout Ostie), en Espagne, en Narbonnaise, mais on en trouve également à Lyon, site le plus au nord ayant livré de réelles séries<sup>58</sup>. L'étude de M. Genin tend à prouver que ces vases étaient destinés à "une clientèle romaine ou fortement romanisée"<sup>59</sup>. Il est donc intéressant de noter la présence de cette vaisselle "haut de gamme" sur le site du Puy-en-Velay dont on peine à définir le statut.

- Cathédrale : construction de la terrasse

Considérant l'état de dégradation avancé des structures antiques à l'emplacement de la cathédrale et l'absence de niveaux de sols, le corpus céramique utilisable pour dater la construction est celui qui était piégé dans les remblais du mur de terrasse occidental (fig. 6, n° 1). Il n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie, mais l'ensemble évoque la fin du <sup>i<sup>er</sup> s.</sup> ou au plus tard le tout début du <sup>ii<sup>e</sup> s.</sup>

52- Collection Saby-Thiollier.

53- Liegard & Fourvel 1995, 83.

54- Des fosses modernes attestent sa destruction lors des travaux du <sup>xix<sup>e</sup> s.</sup>

55- Fonds Pomarat 149 J 2889-3990.

56- Une étude plus détaillée est en cours (A. Wittmann).

57- Genin 2006, 240.

58- Genin 2006, 240.

59- Genin 2006, 241.

## Décor architectural

- Présentation du corpus

Le corpus architectural et sculpté du Puy-en-Velay, une fois éliminés les éléments clairement funéraires, comporte environ 135 blocs identifiés (sans dénombrer le grand appareil) susceptibles de se rapporter au sanctuaire : 15 bases à doucine<sup>60</sup>, une base de colonne, 14 colonnes monolithes galbées (marbre, arkose et granite), 16 colonnettes galbées (colonnes antiques retaillées, ou colonnettes antiques ?), 16 fragments de colonne en marbre remployées, six fragments de tronçons de demi-colonnes cannelées rudentées, un tronçon de demi-colonne cannelée, un tronçon de colonne cannelée, trois fragments de tronçons de colonne lisse d'environ 0,65 à 0,70 m de diamètre, un tronçon de pilastre cannelé provenant d'un angle, trois fragments de pilastre cannelé, un tronçon de pilastre orné de fines cannelures, quatre fragments de chapiteaux formant trois séries corinthiennes de style comparable, sept blocs d'architrave à trois fascies, quelques fragments d'architraves à sépales renversées, trois blocs de soffite d'architrave, 16 blocs de frise ornés d'animaux (environ 12 m de longueur), 18 blocs de corniche corinthienne à moulures ornées, 17 éléments de rampant de fronton ornés de hastes<sup>61</sup>, un élément d'épi de faitage, sept fragments d'arcature de porte ornés de hastes, un tronçon de piédroit de porte orné d'un décor végétal. À cela, s'ajoutent de nombreux menus morceaux, découverts dans l'intérieur des maçonneries médiévales lors de la restauration de la cathédrale au XIX<sup>e</sup> s. Ces éléments sont conservés au Musée Crozatier du Puy-en-Velay ou sont réemployés dans les monuments médiévaux du quartier cathédral.

- Deux séries de bas-reliefs énigmatiques

Deux séries de bas-reliefs antiques sont enregistrées au Puy-en-Velay, habituellement toutes deux rattachées au sanctuaire. L'une représente une chasse mythologique avec des animaux locaux, exotiques et fantastiques, courants. La seconde présente des amours affairés à diverses tâches quotidiennes, identifiées parfois comme scènes dionysiaques. En l'état actuel des connaissances, il est pourtant bien difficile de rattacher l'une ou l'autre de ces frises au sanctuaire<sup>62</sup>. En effet, le thème dionysiaque est souvent présent dans le domaine funéraire ou dans le décor privé en général. Quant à la frise d'animaux courants, elle comporte certes des animaux mythologiques, mais faute de comparaison concrète dans un monument dont la nature est bien identifiée, l'interprétation reste délicate.

À titre d'hypothèse, nous proposons de rattacher la série des amours au domaine funéraire et à l'un des grands mausolées dont les inscriptions nous rappellent la présence. Les bas-reliefs animaliers peuvent être insérés au sanctuaire, soit en frise d'entablement (bien que leur dimension soit très importante<sup>63</sup>), soit plus probablement en décor mural à l'image de l'ensemble de bas-reliefs étudiés à Nérès-les-Bains<sup>64</sup> (fig. 7).

- La corniche corinthienne : comparaisons et datation

Douze blocs de corniche modillonnaire à métopes ornées ont été recensés à ce jour. La majorité est remployée au chevet de la cathédrale et souligne le niveau de l'abside primitive qui supporte la surélévation néoromane de l'architecte Mimey vers 1865. Les blocs ont été retaillés lors de leur emploi : il manque presque systématiquement le registre supérieur et le registre inférieur. Un seul bloc est entier ; il est conservé dans les réserves de l'UDAP de la Haute-Loire<sup>65</sup>.

- Le registre inférieur. Le profil est ainsi constitué ; de bas en haut, l'astragale, couronnant la frise, est orné de rais de cœur en étrier, surmonté d'un filet lisse (profil et talon) puis d'une frise d'oves et fers de lances. Les oves sont entièrement dégagés des coques, ils sont séparés les uns des autres par des lancettes qui restent soudées

60- Dont quatre ont disparu, provenant du sol de l'ancienne chapelle Jean de Bourbon (dessin A. Aymard).

61- Des éléments épars sont également conservés à Espaly-Saint-Marcel ; ils n'ont pas été décomptés.

62- A. Aymard se posait déjà la question en son temps (Aymard 1868, 637).

63- Il existe des frises comparables en dimensions, comme par exemple à Tarragone (Mar *et al.* 2012, 353).

64- Voir l'étude de C. Mitton et C. Girardy-Caillat dans le présent volume.

65- Ce bloc a longtemps été conservé au baptistère Saint-Jean.



Fig. 7. Bloc de frise d'animaux.

aux coques. Ils s'apparentent au type B de D. Tardy<sup>66</sup>, mais les lancettes présentent en plus un trou de trépan dans la partie supérieure. Le profil convexe très ouvert des coquilles se rapproche nettement des productions de l'atelier saintais, plutôt que des productions romaines contemporaines. Une frise de billettes termine l'ornementation de l'astragale, juste sous le larmier. D. Tardy précise que "ce motif géométrique, dont on connaît seulement quelques exemples en Narbonnaise, va trouver à Saintes, un développement tout à fait original et constituer un des traits qui signe les productions de l'atelier de *Mediolanum*. En effet, composé de rectangles alignés en assez fort relief, ce motif orne les fascies supérieures des architraves provenant des entablements décorés des périodes julio-claudienne et flavienne, créant ainsi, sur une surface habituellement lisse, un jeu de clair-obscur inattendu mais très représentatif des tendances ultra-ornementalistes caractéristiques des réalisations saintaises"<sup>67</sup>. Ce détail ornemental incite à rattacher l'entablement du Puy-en-Velay à la production de l'école d'Aquitaine.

– Le registre médian. Les métopes sont ornées de postes s'enroulant dans le même sens, au nombre de trois ou quatre, alternativement tournées vers la gauche ou vers la droite. Les modillons sont entourés d'un rang de grosses perles encadrant aussi les soffites. Cette mode est typiquement saintaise<sup>68</sup> et accompagne le foisonnement

66- Tardy 1994, 119-123.

67- Tardy 1994, 132.

68- Tardy 1994, 132.

du décor de cette école d'Aquitaine qui semble nettement s'être exportée jusqu'en Velay. Les modillons sont ornés de feuilles finement ciselées, en relief assez fort. La monotonie du décor est brisée par une alternance (de fréquence inconnue) de feuilles variées sur les modillons. Les soffites sont ornés de rosettes, motif lui aussi très varié d'un bloc à l'autre, présentant une ou plusieurs rosettes par caisson. Le motif de sépales à courtes digitations triangulaires, d'origine julio-claudienne, est présent sur les soffites de la corniche corinthienne pour former des rosettes. Tous ces décors sont en fort relief. Le bandeau de façade est constitué d'un simple filet formant la transition avec la cimaise.

- Le registre supérieur. La cimaise profilée en doucine est ornée de rinceaux. Seul un bloc est conservé et la composition qui orne la cimaise est très incomplète. Il est donc difficile d'apprécier la richesse du répertoire ornemental de cette partie. On y voit un décor végétal riche, rinceau semble-t-il rythmique, composé de bouquets de feuilles alternativement pendantes ou relevées. Ce décor se rapproche de la série C.o.M., variante c, de D. Tardy à Saintes<sup>69</sup>.

Ces descriptions invitent à rapprocher ce décor du répertoire de l'école d'Aquitaine. On trouve également quelques correspondances avec une corniche d'Aix-en-Provence<sup>70</sup> ou la corniche de la chapelle "de la déesse aux amours" à Alésia<sup>71</sup> (fig. 8).



Fig. 8. Corniche corinthienne.

- Couronnement et faitage : comparaisons

Une série de blocs au format rectangulaire, ornés de S alternativement droits et inversés, ponctués d'hastes, se retrouve en remploi dans la cathédrale et le baptistère Saint-Jean. Un petit autel en forme de temple miniature, remployé au chevet de la cathédrale<sup>72</sup>, montre l'emplacement de ces blocs : les rives du toit sont couronnées par ces décors. Certains éléments correspondent à des extrémités de ce décor linéaire et sont ornés de crosses enroulées. Il peut également s'agir d'acrotères en pierre. Ils devaient également se trouver sur les rampants du fronton, puisque certains S ne sont pas perpendiculaires au bord du bloc. Ils devaient suivre l'inclinaison du rampant du fronton. Dans la même série, se trouve un élément sculpté sur toutes ses faces : un acrotère orné de crosses enroulées du même type. Considérant les dimensions de ces décors de couronnement (0,35 m de haut pour les rives), nous proposons de les rattacher au temple.

69- Tardy 1994, 54-55 et 60.

70- Gros & Varène 2001, 9.

71- Olivier 1989, 43-69.

72- Aujourd'hui conservé au Musée Crozatier.

Ces éléments renvoient à un ornement qui n'est pas spécifique à l'Aquitaine. Ce type de décor est bien décrit à Alésia, Langres, Nod-sur-Seine, Glanum ou Wavre<sup>73</sup>. Ainsi, il est présent aussi bien sur des édifices à caractère public (temples) que sur des monuments funéraires (Wavre). Un bas-relief à Diebourg représente également un fronton de temple orné de telle manière (relief mythriaque, Stadtmuseum<sup>74</sup>). Les influences architecturales du décor du temple du Puy-en-Velay sont aquitaines par la corniche (province dont le Velay fait partie), mais également de Gaule du Nord (fig. 9).

### ORNEMENTS DE TOITURE



Acrotère  
(Place du Clauzel)

Porte du For  
(Cathédrale)



Faitière (Cathédrale)

Fig. 9. Faitage, planche avec différents types.

#### • Datation du corpus lapidaire

La datation de l'ensemble repose sur l'analyse comparative de l'entablement, notamment du décor de la corniche corinthienne.

La syntaxe de la corniche avec la succession des rais de cœur sur le talon, oves et denticules au registre inférieur apparaît en Gaule dès la période tardo-républicaine (pont flavien de Saint-Chamas), mais se fixe surtout avec les grands programmes officiels du changement d'ère<sup>75</sup>. La corniche de la Maison Carrée entre dans

73- Olivier 1989, 63-68.

74- Olivier 1989, 69.

75- Maligorne 2011, 255.



ces exemples (*ornamenta* datables de la première décennie du I<sup>er</sup> s. p.C.), mais le profil et le décor ne se fixent pas avant les grands programmes tarido-augustéens<sup>76</sup>.

Les oves du registre inférieur s'apparentent au type B de D. Tardy<sup>77</sup>, mais les lancettes présentent en plus un trou de trépan dans la partie supérieure. Ces oves sont connus sur les corniches julio-claudiennes<sup>78</sup> et sont héritières de la forme Ba de C. Leon<sup>79</sup>.

L'ornementation des métopes est une habitude gauloise (à Rome, seul le temple du divin Vespasien est orné de cette façon) qui se développe à partir de l'époque flavienne, mais surtout aux II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>80</sup>.

Le décor de la cimaise, s'il se rapproche bien de la série C.o.M. de Saintes, pourrait également constituer un argument de datation pour la première moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>81</sup>.

La datation globale du décor architectural invite à placer la construction du sanctuaire du Puy-en-Velay après l'époque flavienne, date de l'apparition des métopes ornées<sup>82</sup>, et plus vraisemblablement dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. La datation du lapidaire est en correspondance avec celle de la terrasse monumentale, à savoir du début du II<sup>e</sup> s.

### Hypothèse de restitution

- Hypothèse de restitution du plan du temple

Sans plan connu, l'emprise globale du temple est déduite à partir d'indices ténus. La multiplicité des types possibles de plans de sanctuaire interdit toute estimation assurée de dimensions au sol. Mais pour poursuivre la réflexion, il faut proposer des hypothèses qui pourront être confirmées ou infirmées à l'avenir (fig. 10).

La topographie naturelle, relevée par S. Liegard dans la cathédrale, montre un replat, espace constructible, d'une longueur de 26 m, dans le sens est-ouest.

- Hypothèse pour les murs ouest et nord du temple

La façade ouest du temple n'est pas connue. Le très large mur 1 (4 m), orienté nord-sud, pouvait supporter la poussée des terres de la terrasse et éventuellement une élévation maçonnée en supplément. Le mur 12 forme un retour vers l'est qui pourrait avoir reçu l'élévation du mur nord du temple.

- Hypothèse pour la façade est

La structure n° 11 en grand appareil était composée d'un bloc de fondation (considérant son altitude) et d'un bloc d'élévation, en brèche. Le grand appareil de brèche n'est pas courant dans les constructions antiques en grand appareil, en Velay ; l'arkose beige est habituellement préférée. Ces blocs présentent un départ de maçonnerie vers le sud qui a malheureusement disparu. À titre d'hypothèse de travail, nous proposons de voir ici la façade est du temple.

- Les vestiges d'un podium à l'est ?

Entre les angles 13 et 14, sont disposées des bases à doucine sur une longueur de 13 m, installées dans des creusements qui peuvent correspondre à leur emplacement initial<sup>83</sup>. Ces bases à doucine étant probablement en place, elles ont pu constituer les bases d'un podium dont la largeur pourrait être de 13 m (hauteur de l'élévation inconnue).

76- Pensabene 1982, 133.

77- Tardy 1994, 119-123.

78- Tardy 1994, 123.

79- Tardy 2005, 108.

80- Gros & Varène 2001, 11.

81- Tardy 1994, 54-55 ; 60.

82- Maligorne 2015, 102.

83- Observations A. Aymard lors de la démolition du chevet ; manuscrit coll. Saby-Thiollier.

Dans le schéma classique<sup>84</sup>, ce podium devait être accessible par un emmarchement. À l'est, les bases à doucine supposées en place ne sont pas interrompues. Il n'est pas interdit de penser que certains blocs de base à doucine ont pu être installés à l'époque médiévale, à l'emplacement de marches antiques, pour servir de soubassement au chevet, mais un second élément infirme la possibilité d'emmarchement côté est : la présence de la citerne piriforme, supposée antique, creusée dans le rocher. Celle-ci n'est ni exactement centrée, ni franchement sur le côté de ce supposé podium. En tout état de cause, on ne construit pas un emmarchement sur une citerne, ce qui permet d'éliminer de notre raisonnement cette possibilité.

L'hypothèse d'un podium reposant sur une succession d'indices, il n'est pas exclu qu'une autre interprétation du plan puisse être proposée. En effet, le temple pourrait également s'élever entre les structures 17, 13, 14 et 15 (l'espace à l'ouest serait alors dédié à une autre construction, ou une autre activité ?). Cependant, une lourde élévation s'élèverait alors sur le mur entre les angles 13 et 14, ce qui paraît délicat avec la présence de la citerne supposée antique.

- Possible mur sud du temple

L'hypothèse de localisation du mur sud du temple repose sur les observations du XIX<sup>e</sup> s., avec le mur 16 (fig. 6, n° 16).

- Dimensions possibles du temple

Suivant notre hypothèse de travail, les dimensions du temple seraient, globalement, de 13 m en largeur et 26 m en longueur, proportions simples où la longueur est égale au double de la largeur.

- Hypothèse de terrasse au sud

L'angle de base à doucine n° 15, visible place du For (bûché), se trouve dans la continuité de blocs de grand appareil à trous de louve non fonctionnels (trou de louve visible en parement externe), réemployés. Cependant, ces blocs reposent sur le rocher dans des entailles pouvant être rattachées à l'Antiquité<sup>85</sup>, hypothèse appuyée par la chronologie relative. Cet ensemble se trouve effectivement en alignement avec la maçonnerie construite avec un appareil irrégulier (orientée est-ouest) découvert par S. Liegard<sup>86</sup> et nommée n° 9 (n° 9 fig. 6). Considérant le plan général et la topographie de ce côté du sanctuaire (forte pente vers le sud), il est possible qu'une terrasse ait existé au sud du temple.

- Hypothèse d'un accès au temple par le sud

Considérant l'angle 15 (n° 15 fig. 6) que l'on suppose en place, et l'hypothèse de terrasse au sud, il est possible d'envisager un accès au temple par le sud. Cette hypothèse peut être étayée par le cheminement et l'accès au sanctuaire<sup>87</sup>. Le chemin circulant entre les deux murs de la place du For a sans doute donné accès à la plate-forme sommitale par un escalier que l'on ne parvient pas à replacer. La présence possible d'une terrasse au sud renforce l'hypothèse d'un accès au podium par le sud (voir ci-dessous), avec peut-être la façade principale à l'est<sup>88</sup> (fig. 10).

- Réflexion autour des niveaux de circulation restituables

Le niveau de circulation décrit par A. Aymard entre les deux murs de la place du For (fig. 6, n° 3 et 10) se situe approximativement à 678 m d'altitude<sup>89</sup>. Si l'on poursuit ce chemin, sous l'actuel évêché, le niveau de

84- Bien que non systématique.

85- Aymard, manuscrit collection Saby-Thiollier.

86- Liegard 1995, 36.

87- Voir paragraphe "Le cheminement vers le sanctuaire" p. 741.

88- Voir ci-dessus.

89- Altitude restituée d'après les dimensions données sur les croquis de terrain d'A. Aymard et ses descriptions publiées.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embarco de 2 ans

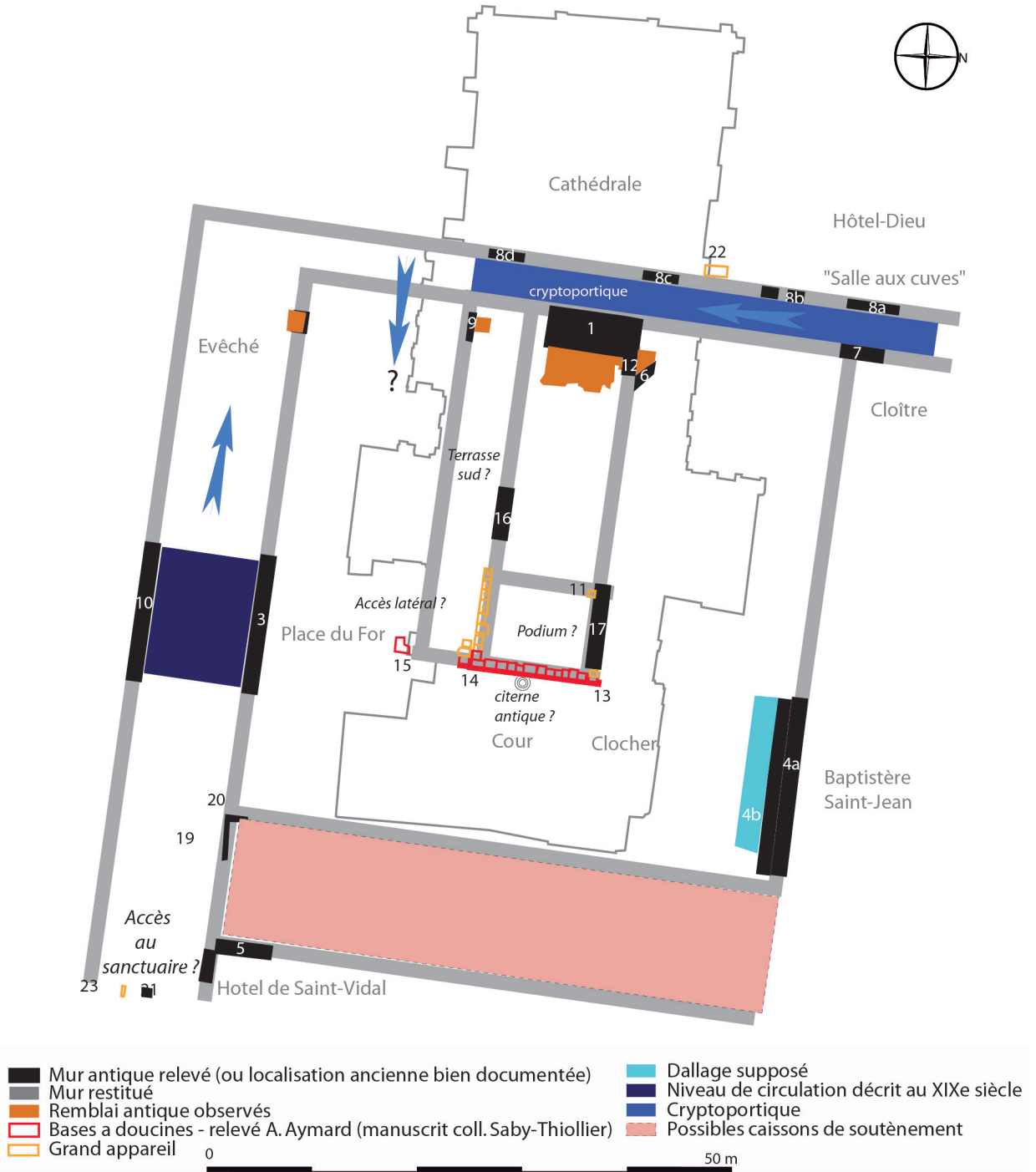


Fig. 10. Plan des vestiges antiques et propositions d'interprétation.

circulation pouvait se situer aux alentours de 682 m, ou en tout cas pas en dessous de 681,39 m, cote de la base du mur 2.

Au nord, le niveau de circulation dans le cryptoportique n'est pas connu, mais il ne peut être supérieur à 680,50 m, considérant l'altitude de départ de voûte de cette structure<sup>90</sup>. Nous supposons qu'il était vers 680,50 m. Aux pieds du très large mur n° 1 de la fig. 6, le niveau de circulation devait être proche de 682 m, il n'était en tout cas pas inférieur à 681,60 m, altitude de la base de ce mur.

Suivant la restitution possible des niveaux de circulation, il apparaît que les pentes du sol probable du cryptoportique et du chemin observé place du For convergent vers un replat, ou un point haut, dans l'angle sud-ouest de la plate-forme. Nous supposons qu'un accès au sanctuaire se faisait dans cette partie. Cette observation renforce l'hypothèse selon laquelle le temple pourrait avoir une entrée à l'est, via un escalier latéral au sud. S. Liegard propose que le côté ouest du mur 1 ait pu servir d'épaulement à un escalier monumental antique.

- Le cheminement vers le sanctuaire

La cartographie des rues ayant livré du mobilier antique montre les lieux fréquentés pendant l'Antiquité (fig. 4). La carte indique une concentration aux pieds de la colline, des vestiges étalés à flanc de colline dans le secteur de la rue Rochetaillade (et non dans les rues plus à l'ouest) et des vestiges concentrés le long de la courbe de niveau virtuelle dans le secteur de la rue Cardinal de Polignac/Rue de Vienne. Cela relie simplement la voie de la rue Panessac (vers 630 m d'altitude) au sommet de la colline où se trouve le sanctuaire (vers 685 m d'altitude). Sans avoir de données plus précises sur les structures disposées à flanc de colline, le but du cheminement est assez clair : le temple est l'objectif du visiteur.

Les découvertes de la place du Greffe, à savoir un long mur et une abside, méritent notre attention. Si la qualité de ces données est des plus médiocres et la datation antique sujette à caution, nous ne pouvons l'écarter totalement du raisonnement. Ces vestiges sont situés dans la topographie, en haut de la première pente raide infligée au visiteur dans son cheminement depuis le bas de la colline ; la rue Rochetaillade est aujourd'hui encore l'une des plus pentues de la ville. La place du Greffe est située sur un replat naturel, une dizaine de mètres en contrebas de la terrasse monumentale romaine. Nous pouvons imaginer quelques aménagements liés à l'environnement du sanctuaire, portiques avec niches ou autres éléments architecturés qui restent à définir.

Les découvertes d'A. Aymard au couvent de l'instruction, rue de Vienne, apportent à cette réflexion une voie et des maçonneries dont nous n'avons pas le plan. La nature de l'occupation est inconnue, mais son emplacement juste en contrebas et sur le chemin du sanctuaire incite à l'intégrer au processus de cheminement vers le sommet.

Enfin, l'entrée dans l'enceinte du sanctuaire pouvait se faire au niveau de l'actuel "escalier boiteux", en contrebas de l'actuel musée de Saint-Jacques de Compostelle, par un hypothétique porche, donnant accès à l'espace de circulation entre les deux murs de la place du For.

## LA RÉUTILISATION ET LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ANTIQUÉ : LA CIVITAS NUOVA

### Le quartier monumental à la fin de l'Antiquité

- Les emplois et la chronologie relative du groupe épiscopal

Le monument emblématique du Puy-en-Velay pour l'Antiquité tardive<sup>91</sup> est, depuis quelques années, le baptistère Saint-Jean qui fit l'objet d'un travail de longue haleine par les membres du projet collectif de recherches

90- J'ai considéré, pour la réflexion générale, qu'une hauteur de 2 m était un minimum pour le cryptoportique.

91- Cette datation est proposée à partir de l'analyse de bâti, la fouille menée dans le bâtiment plaide pour une chronologie plus tardive (Liegard & Fourvel 2009).

dirigé par A.-B. Mérel-Brandenbourg<sup>92</sup>. Il prend place dans l'emprise de l'aire sacrée du temple. À quelle période le temple est-il démantelé ?

La comparaison entre les techniques de constructions du chevet du baptistère Saint-Jean et du chevet de la cathédrale (fig. 7), véritables murs d'images, est une évidence. Tous deux réutilisent en grand nombre des bas-reliefs gallo-romains, issus pour partie du sanctuaire, et pour partie, d'une ou plusieurs nécropoles. Il se trouve que la majorité des emplois du baptistère sont d'ordre funéraire<sup>93</sup>, alors qu'un grand nombre des emplois de la cathédrale proviennent du sanctuaire. Considérant le fait que les constructeurs n'ont pas utilisé le sanctuaire voisin comme carrière de matériaux, il n'est pas impossible que ce monument ait été encore en élévation pendant le chantier du baptistère. Cette observation permet de formuler l'hypothèse selon laquelle le temple a pu servir de premier édifice chrétien, dans le groupe épiscopal primitif. L'architecture antique étant ainsi consacrée, ils ont ensuite été sans cesse réutilisés dans les cathédrales successives, jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., date de la dernière reconstruction (à l'identique, ou presque).

- L'image et la mémoire

Pourquoi utiliser en grand nombre, à la vue de tous et comme décor chargé des parties les plus sacrées, des images païennes, dans un édifice chrétien ?

La réutilisation s'apparente souvent à du recyclage, par économie de matériaux. Au Puy-en-Velay, nous avons la chance d'avoir, suite aux destructions et reconstructions du XIX<sup>e</sup> s., une assez bonne idée des blocs antiques réemployés dans le cadre d'un recyclage simple. Il en est ainsi de blocs fragmentés en menus morceaux, servant de calage aux pierres d'appareil, de blocs utilisés en fondation ou de simples moellons dont un vestige de bas-relief disposé de façon invisible traduit leur origine.

En revanche, la mise en scène d'un décor fait de emplois relève d'une pratique esthétique assumée. La question du choix des images devient essentielle : pourquoi afficher tous ces monuments funéraires païens dans cet édifice chrétien ? Le baptistère recèle des inscriptions et stèles disposées de façon visible et lisible. Le chevet de la cathédrale présente une situation analogue. Une ou plusieurs nécropoles, comportant des monuments de grandes dimensions, ont alimenté le chantier de construction. Le droit romain oblige les familles à entretenir les mausolées de leurs ancêtres. Les descendants de ces défunts avaient-ils tous disparu ? Si la réponse est affirmative, pourquoi prendre la peine d'afficher les visages, les inscriptions à hauteur d'œil ? Nous proposons une interprétation fondée sur le bon sens, malgré le manque de preuves archéologiques. Dans le cadre de la construction d'un groupe épiscopal, les besoins financiers sont importants et les sollicitations auprès des chrétiens sont bien connues. L'évergétisme peut prendre des formes très variées selon les contextes. Nous savons par des exemples comparatifs documentés que les évergètes peuvent participer au chantier en apportant des financements ou bien de la main d'œuvre. Pourquoi n'auraient-ils pas pu fournir des matériaux de construction, issus de monuments funéraires familiaux désuets, dont l'affichage assure une forme de reconnaissance ? Les monuments funéraires antiques sont des éléments marquants du paysage, connus de tous. Leur affichage dans une construction plus en adéquation avec son temps permet évidemment une reconnaissance de la famille évergète, à la manière d'une signature. Il nous semble que ce mur d'images est un mur de mémoire, la cathédrale digérant dans ses pierres, ses racines ancestrales.

92- Chevalier 2014.

93- Si l'on met à part les éléments de grand appareil dont la provenance peut être diverse, un seul bloc, un tronçon de colonne cannelé, peut éventuellement provenir du sanctuaire.

## Les nécropoles de l'Antiquité tardive

- Rue Vanneau/Rue Rochetaillade

Les rues Rochetaillade et Vanneau sont jointives à leur extrémité nord et est. La rue Rochetaillade est une rue médiévale (romane au moins, à en juger par les façades des maisons qui la bordent), tandis que la rue Vanneau est un percement du XIX<sup>e</sup> s.

A. Aymard a mis en évidence lors des travaux d'adduction d'eau, en haut de la rue Rochetaillade, des sépultures dont une était disposée sur un lit de *tegulae*, et recouverte des mêmes tuiles, évoquant assez clairement les sépultures en coffre de *tegulae* : "Sur un lit de tuiles à rebords, épaisses et bien cuites, était couché le squelette d'un homme mort dans la force de l'âge, à en juger par sa dentition complète. Le corps était couvert de terre et de semblables tuiles. D'autres fragments humains, mêlés à des fragments de tuiles plates, furent exhumés aussi dans les rues Haute-Ville et de l'ancienne préfecture (Traverse et Frenerie), mais seulement à leur point de contact avec Rochetaillade, et nous en observâmes aussi vers le milieu de celle-ci, dans un étroit espace de terrain épargné au Moyen Âge par la construction des caves"<sup>94</sup>. La datation de tels modes d'inhumation renvoie à l'Antiquité tardive.

Lors du percement de la rue Vanneau en 1869, fut découvert un fragment de sarcophage en marbre blanc orné d'un couple dans une mandorle. Ce sarcophage, chrétien, est datable de l'Antiquité tardive. Cette œuvre a semble-t-il été retrouvée dans les fondations, donc probablement en réemploi. Malgré tout, il a été découvert dans un contexte très proche des sépultures précédemment décrites rue Rochetaillade et nous ne pouvons omettre de proposer le rapprochement. Nous avons ici un faisceau d'indices laissant supposer la présence d'une nécropole de l'Antiquité tardive dans ce quartier de la ville.

Place du Greffe, serait localisée l'ancienne abbaye Saint-Vital (VIII<sup>e</sup> s.), peut-être à l'emplacement de l'hôtel Pons des Ollières<sup>95</sup>. La nécropole (Rue Rochetaillade/Rue Vanneau) est-elle en relation avec cette abbaye ?

### *Anicium* et la *civitas nuova*

La mention *Anicium*, que l'on interprète comme le nom de l'agglomération située sur les pentes du mont Anis, est tirée de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours<sup>96</sup>, et correspond donc à un état de la fin du VI<sup>e</sup> s. Malheureusement, aucune description de l'occupation du territoire n'accompagne ce passage et le terme *locus* ne désigne pas cette localité comme le siège d'un évêché<sup>97</sup>.

Nous savons par une source du IX<sup>e</sup> s. que le site du Puy-en-Velay a changé de statut. Dans le cartulaire de Sauxillanges, le Puy-en-Velay est nommé *civitas nuova*, tandis que Saint-Paulien est nommé *civitas vetula*. Un transfert de chef-lieu a donc eu lieu. Les sources des IX<sup>e</sup> s. et X<sup>e</sup> s. font perdurer ces appellations<sup>98</sup>. Par exemple, comme le rapporte P.-R. Gaussin, "dès 923, un diplôme du roi Raoul adressé à l'évêque Adalard donnait aux habitations entourant le sanctuaire le nom de *Burgus*. Ainsi s'affirme l'évolution : au VI<sup>e</sup> s., Anis n'est qu'une résidence officielle, peut-être encore en lutte de suprématie avec *Ruessio*, que l'évêque a abandonné pour s'installer auprès d'un sanctuaire déjà fréquenté"<sup>99</sup>.

Si les conditions économiques, politiques et religieuses de ce transfert nous échappent, il semble clair que la place centrale du sanctuaire du Puy-en-Velay dans le territoire vellave a joué un rôle. D'un point de vue géographique, cette situation est nette. D'un point de vue religieux, et donc politique, le développement

94- Aymard 1864, 432-433.

95- Aucun vestige n'a été vu lors de la prospection effectuée en 2008, hormis éventuellement la cave, qui présente un cul-de-four orienté à l'est, mais sans autres éléments tangibles (Nectoux 2008).

96- Grégoire de Tours 10.25.

97- Il ne mentionne pas plus Saint-Paulien comme siège d'évêché.

98- Gounot 1989, 145-153.

99- Gaussin 1951, 246.

précédent invite à voir sur cette colline, un site majeur pour la cité. Le paysage escarpé, naturellement défensif<sup>100</sup>, dut également influencer dans le choix d'implantation de la nouvelle capitale et de son évêché.

## CONCLUSION

Le paysage naturel, monumental en soi, a toujours été occupé depuis le néolithique et magnifié aux périodes antique et médiévale. La construction ne cesse d'avancer sur le vide, favorisant la grandiloquence de l'architecture : l'Antiquité construit une plate-forme, avec un cryptoportique pour dilater l'espace utilisé et permettre un aménagement plus imposant. Les constructeurs médiévaux agrandissent cette terrasse une première fois avec l'église du XI<sup>e</sup> s. Au XII<sup>e</sup> s., ce sont deux travées qui sont construites au-dessus du vide, complétées par deux travées au XIII<sup>e</sup> s., agrandissant la cathédrale vers l'ouest.

En l'absence de plan, il est bien difficile de comparer le temple du Puy-en-Velay aux autres sanctuaires. Toutefois, la confirmation de son existence, le plan des aménagements de soutènement monumentaux et le corpus lapidaire, sont autant d'éléments qui permettent de nourrir la réflexion.

La notion de "grand sanctuaire" ou "ville-sanctuaire" a été révisée en profondeur ces dernières années<sup>101</sup>, et nous sommes tentés de pencher vers ce genre de site pour trouver des points de comparaisons.

Le sanctuaire occupait la partie sommitale de la colline d'Anis et les aménagements topographiques ont permis d'agrandir l'espace utile, à flanc de colline. Visible de toute part, surplombant nettement l'axe de circulation, face aux importants domaines de la vallée de la Borne (Espaly-Saint-Marcel), l'aspect ostentatoire est évident. La monumentalisation de l'architecture, sublimée par la topographie naturelle, fut un choix prépondérant pour l'implantation du sanctuaire.

Le cheminement que l'on suppose d'après les maigres informations dont nous disposons incite à voir au Puy-en-Velay un sanctuaire héritier des grands complexes culturels grecs, revisité à la mode gauloise, dans la même lignée du temple de Mercure chez les Arvernes.

La comparaison avec les "grands sanctuaires" tels celui de Grand ou du Vieil-Evreux est impossible. Toutefois, à l'échelle de la cité vellave, le sanctuaire du Puy apparaît, en l'état actuel des connaissances, comme le sanctuaire principal de la cité, vraisemblablement objet de toutes les attentions et rythmant la vie des Vellaves. Le changement de statut du site pendant l'Antiquité tardive est un argument supplémentaire pour attester la position structurante de l'agglomération dans le territoire.

100- En l'état actuel des connaissances, aucun rempart datable du Bas-Empire n'est attesté par l'archéologie, même si des hypothèses intéressantes ont été proposées (Forestier 2000).

101- Hartz 2015 ; Scheid 2011.

## Sources et manuscrits

- Grégoire de Tours, *Libri Historiarum*, 10, 25, Krusch B. et Levison W. (éd.), Monumenta Germanica Historica, scriptores rerum merovingicarum, I, 1, Hanovre, 1885.
- A. Aymard, manuscrits : fonds Aymard, (archives départementales de la Haute-Loire), fonds Aymard (bibliothèque municipale) et fonds Saby-Thiollier, coll. Particulière (PCR sur le baptistère Saint-Jean).

## Bibliographie

- Aymard, A. (1857) : "Origines de la ville du Puy", *Bulletin de la société académique du Puy*, 142-227.
- (1860) : "Découvertes dans les jardins de Notre Dame de l'instruction", *Bulletin de la société académique du Puy*, 150.
- (1864-1865) : "Fouilles au Puy et recherches sur cette ville", *Annales de la Société d'Agriculture, sciences, arts et commerces du Puy*, 355-434.
- Barral-I-Altet, X. (1989) : "Saint-Paulien-Le Puy", in : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, VI. Province ecclésiastique de Bourges (Aquitaine première)*, Paris, 87-91.
- , éd. (2000) : *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris.
- Bonaventure, B. et M. Zabeo (2012) : *Le Puy-en-Velay, "Les Reliades"*, RFO de fouille préventive, Archeodunum.
- Brunon, D., M. De Framond et B. Galland (2005) : "Maisons romanes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) : essai d'inventaire", in : Fizellier-Sauget, éd. 2005, 67-132.
- Corvisier, C. (1993) : "Trois siècles de chantiers en la cathédrale du Puy : doctrines et réalisations", *Cahiers de la Haute-Loire*, 153-198.
- Chevalier, P. (2014) : "Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean", in : Gaillard, éd. 2014, 201-214.
- Delomier, C. et C. Le Barrier (2014) : *Hôtel Saint-Vidal, "Le camino", 2 rue de la Manécanterie*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- Fizellier-Sauget, B., éd. (2005) : *L'Habitation à l'époque romane, Actes du XII<sup>e</sup> colloque international d'art roman, Issoire, 25-27 octobre 2002*, Clermont-Ferrand.
- Forestier, F. H. (2000) : Géologie et paléotopographie du site, in : Barral-I-Altet, éd. 2000, 50-53.
- Foulquier, L. et É. Nectoux (2012) : "Les pratiques de récupération en Velay", in : *Spolia in the late antiquity and the middle ages, ideology, aesthetics and artistic practice, XVII<sup>e</sup> international IRLCLAMAC colloquim, Hortus Artium Medievalum*, 17, 209-218.
- Galland, B. et É. Nectoux (2008) : "Que reste-t-il du XIX<sup>e</sup> siècle ?", in : Mérel-Brandenbourg, dir. 2008, 33-68.
- Gaillard, M., éd. (2014) : *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, journées d'études, Université de Lille 3, 3 septembre, 5 novembre et 10 décembre 2010*, Turnhout.
- Gagne Y., B. Galland, L. Lamoine, R. Liabeuf et É. Nectoux (2010) : "Note sur la découverte d'un bloc gallo-romain sculpté à Brives-Charensac (Haute-Loire)", *Cahiers de la Haute-Loire*, 15-23.
- Genin, M. (2006) : "La sigillée marbrée des ateliers de la Graufesenque", in : *SFECAG, Actes du congrès de Pézenas*, Marseille, 240-241.
- Georjon, C., F. Jallet, A. Lagrue et G. Loison (2004) : "Le Néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes", in : *Actes des cinquièmes rencontres méridionales de Préhistoire récente, Auvergne et midi, 8 et 9 novembre 2002*, Préhistoire du sud-ouest suppl. 9, Clermont-Ferrand, 107-132.
- Gaussin, P.-R. (1951) : "La ville du Puy-en-Velay et ses pèlerinages", *Revue Géographique de Lyon*, 26, 3, 243-271.
- Gounot, R. (1989) : *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire*, numéro spécial des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay.
- Gros, P. et P. Varène (2001) : "Un monument public de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à Aix-en-Provence", *RAN*, 34, 1-15.
- Hartz, C. (2015) : "Historiographie des grands sanctuaires en Gaule", in : Joly et al. 2015, 129-146.
- Joly, M., K. Gruel et T. Dechezleprêtre, dir. (2015) : *Agglomérations et sanctuaires, réflexions à partir de l'exemple de Grand, Actes du colloque de Grand, octobre 2011*, Paris.
- Kurzaj, M.-C. (2012) : *Peuplements et échanges en Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif Central à la fin du Second âge du Fer (160-25 a.C.)*, thèse de doctorat, Dijon.
- Liegard, S. et A. Fourvel (1995) : "Le Puy-en-Velay (43), Cathédrale Notre-Dame", DFS des interventions archéologiques préalables aux travaux intérieurs, Afan.
- (2008) : *Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, Baptistère Saint-Jean*, rapport de fouille programmée.
- Liegard, S., A. Fourvel et R. Löwe (1999) : "Résultats des interventions archéologiques menées de 1992 à 1995 dans la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)", *Archéologie médiévale*, 29, 115-144.
- (2000) : "Résultats des interventions archéologiques menées de 1992 à 1995 dans la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)", in : Barral-I-Altet, éd. 2000, 56-67.
- Maligorne, Y. (2015) : "Le décor architectonique des monuments publics de Grand", in : Joly et al., dir. 2015, 97-113.



- Mar, R., J. Ruiz de Arbulo, D. Vivó et J. Alejandro Beltrán-Caballero J. (2012) : *Tarraco, Arquitectura y urbanismo de una capital provincial romana, De la Tarragona ibérica a la construcción del templo de Augusto, Volumen I*, Documents d'arqueologia clàssica 5, Tarragone.
- Mérel-Brandenbourg, A.-B., dir. (2008) : *Le groupe cathédral du Puy-en-Velay, le baptistère Saint-Jean*, rapport de programme collectif de recherches 2008 et programme 2009, SRA Auvergne.
- Nectoux, É. (2007) : *Les agglomérations antiques de Saint-Paulien et Le Puy-en-Velay*, rapport de prospection thématique, SRA Auvergne.
- (2009) : *Galerie occidentale inférieure du cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay*, rapport de sondage archéologique et d'étude de bâti, SRA Auvergne.
- Olivier, A. (1989) : "Corniches et couronnements gallo-romains à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte d'Or)", *Gallia*, 46, 43-69.
- Rouchon, U. (1947) : *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessium*, Société académique du Puy, Le Puy-en-Velay.
- Scheid, J. (2011) : "Discussion de clôture", in : Joly et al. 2015, 453-456.
- Tardy, D. (1989) : *Le décor architectural de Saintes antique, I. Les chapiteaux et bases*, Aquitania Suppl. 5, Bordeaux.
- (1994) : *Le décor architectural de Saintes antique, II. Les entablements*, Aquitania Suppl. 7, Bordeaux
- Vallat, P. (2008) : *Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), Ilot Clauzel*, rapport de fouille préventive, Inrap.

